

EXCELSIOR

Journal Illustré Quotidien

ABONNEMENTS (du 1^{er} ou du 16 de chaque mois)
France: Un An: 35 fr. - 6 Mois: 18 fr. - 3 Mois: 10 fr.
Etranger: Un An: 70 fr. - 6 Mois: 36 fr. - 3 Mois: 20 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » (NAPOLEON).

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Éléances

Adresser toute la correspondance
à L'ADMINISTRATEUR D'Excelsior
88, avenue des Champs-Élysées, PARIS
Téléph. : WAGRAM 57-44, 57-45
Adresse télégraphique : EXCEL - PARIS

SUR LES CRÉNEAUX DE LA MONTAGNE MONTÉNÉGRINE



C'est par d'innombrables créneaux naturels de ce genre que, dans leurs montagnes, les Monténégrins guettent la venue de l'ennemi et tirent sur ses effectifs lorsqu'ils sont assez imprudents pour se découvrir. Abrisés dans leurs gorges étroites, connaissant tous les méandres inextricables de leur pays, les soldats du vieux roi monténégrin ne désespèrent pas, malgré les épreuves, de dire le dernier mot dans une lutte où ils corrigent l'infériorité du nombre par une vaillance, une bravoure, une résolution inépuisables.

UN IMPOT sur les fonctionnaires

L'idée de justice vers laquelle tendent nos efforts devient plus impérieuse avec les exigences de la guerre.

De même que chaque citoyen valide et en âge de le faire se doit entièrement à la défense du sol, de même ceux qui sont à l'arrière doivent avoir une égale charge à supporter.

Or, nous voyons une catégorie de citoyens, ceux qui versent l'impôt du sang, dont les revenus ont par suite diminué ou disparu, traités, quant à leurs obligations fiscales, sur le même pied que ceux qui, n'étant pas appelés, ont conservé et souvent augmenté leurs moyens d'existence.

Voici un commerçant qui a quitté son magasin pour rejoindre son corps. La femme a pu pendant quelque temps remplacer l'absent avec l'aide d'un employé. L'employé est parti à son tour et on a dû fermer le magasin.

Ce ménage est ainsi privé de toute ressource, et il est arrivé que la possession du fonds de commerce a été un obstacle à l'allocation légale.

La femme ne gagne rien et le mari touche un sou par jour, avec l'espoir d'en toucher bientôt cinq.

Si nous opposons à cette situation celle du voisin, qui est fonctionnaire, nous verrons combien l'inégalité est grande.

Celui-ci, même mobilisé, conserve tout son traitement, que la femme est autorisée à encaisser. La situation pécuniaire de la famille n'a pas changé, à part quelques dépenses imposées par le service, mais ces dépenses constituent elles-mêmes un avantage.

Dans ces conditions, on peut affirmer que la différence qui existe entre ces deux citoyens constitue une injustice flagrante.

L'Etat ne peut intervenir dans des situations qui ne sont pas son fait, mais il en est différemment de ses employés. Là, il peut, il doit intervenir; nous verrons comment.

Pendant que l'un des deux mobilisés que nous avons pris comme exemple a tout perdu et l'autre tout conservé, savez-vous ce qui se passe?

L'Etat exige de chacun d'eux le paiement des mêmes impôts qu'autrefois, et, si le salarié peut et doit payer, en est-il de même de l'autre?

Avec quoi paiera-t-il?

J'hésitais à soulever cette question si complexe et si délicate quand ce fut non pas une victime de l'injustice, mais un profiteuse qui se présente devant moi et me tint ce langage :

« Je suis, comme vous savez, percepteur à X...; mes infirmités, fruit de mes campagnes d'Afrique, m'empêchent d'être là où sont les hommes de France. J'en éprouve un gros chagrin et, pour calmer mes angoisses, je tâche de faire pour mon pays tout ce qui est dans mes moyens.

« Je fais rentrer le plus que je peux d'impôts, mais mon zèle patriotique se heurte à mon esprit d'humanité et j'éprouve un grand trouble à savoir lequel de ces deux sentiments doit triompher.

« Ce combat vient de la comparaison de ma situation personnelle avec celle de mes concitoyens. Mes impôts personnels, monsieur, sont payés depuis la publication du rôle, mais je n'en tire pas vanité. Je touche mon traitement en entier, ma situation s'est même améliorée, car je viens d'être promu à la classe supérieure. Quel mérite aurais-je d'acquitter mon dû?

« Le cœur me creève quand j'ai à réclamer leurs impôts à de pauvres gens qui ont tous les leurs à la guerre et dont le commerce ou les travaux sont arrêtés.

« Depuis longtemps, une voix intérieure m'invectivait, m'appelant : « Profiteur! Parasite! » et j'en perdais le sommeil. Car, enfin, je suis Français et je veux me conduire en Français.

« Aussi ai-je pensé qu'il suffirait d'un petit article de loi pour régler notre désir, à nous fonctionnaires, de participer, avec l'argent que l'Etat nous donne, à l'amélioration du sort de nos concitoyens.

« Oui, je sais, vous avez des électeurs fonctionnaires puissants, dont dépend votre propre situation, et je vous vois perplexe; mais, croyez-m'en, monsieur, aucun d'eux ne vous en voudra, au contraire, car nous sommes tous patriotes avant tout.

« Je n'avais pas lâché l'homme des yeux, sa conviction me gagnait; je résolus d'enquêter. J'ai beaucoup d'amis employés de l'Etat; je leur fis part de l'idée de mon visiteur et je n'en trouvai aucun qui élevât une protestation.

Dès lors, ma résolution fut prise et, quelques jours après, la Chambre était saisie d'une proposition de loi tendant à exonérer de leurs impôts pendant la guerre les familles des soldats

pauvres, et, par voie de compensation, à prélever sur les émoluments des fonctionnaires non combattants, et gagnant plus de 3.000 fr., une retenue allant de 5 à 10 0/0.

Le texte en a paru à l'Officiel du 22 septembre, et maintenant vient la critique!

Bergeon,

Député des Bouches-du-Rhône.

En attendant...

PLUS ÇA CHANGE...

... Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, rédigé par le comte de Las-Cases sous la dictée de Napoléon, je trouve la petite histoire suivante :

Quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, il reprit aux Tuileries les appartements mêmes que Louis XVIII avait abandonnés quelques instants auparavant d'une façon si précipitée que les tables et les secrétaires étaient restés encombrés par la correspondance personnelle du chef de la monarchie restaurée, et par les cahiers de lettres privées qu'avait interceptées le fameux « cabinet noir ». Une de ces lettres était bien caractéristique. Une ex-roturière, anoblie par l'empereur, écrivait à une « collègue » pour lui apprendre la décision du Sénat proclamant la déchéance et la proscription de Napoléon : « Ma chère amie, disait-elle, mon mari rentre, il est accablé de fatigue. Mais ses efforts l'ont emporté, nous sommes délivrés de cet homme, et nous aurons les Bourbons. Dieu soit loué! Nous allons devenir de *vraies comtesses!* »

Cette anoblissement avait toujours redouté que les titres décernés par l'usurpateur ne fussent pas bon teint; mais elle considérait que le roi Louis XVIII, souverain légitime, en confirmant ceux-ci, leur donnerait une valeur définitive.

Il se pourrait bien qu'il se passât quelque chose d'analogue à la cour de Grèce, de nos jours. C'est une petite cour, dont les dignitaires ne sont pas de noblesse ancienne, sauf de rares exceptions, pour la raison qu'il n'y a guère de nobles de vieille souche dans ce pays essentiellement démocratique. Mais un rapprochement avec des cours de vieille aristocratie, comme celles d'Allemagne et d'Autriche, l'honneur d'être recueilli par leurs empereurs, par leurs impératrices, donneraient à ces aristocrates grecs de fraîche date la consécration qui leur manque. Cela les « titulariserait ». Dès avant la guerre, et depuis de longues années, Guillaume II a su jouer très habilement de ces distinctions flatteuses, de ces réceptions honorables, qui ne lui coûtaient rien, et rapportaient beaucoup à sa politique.

Il ne faudrait donc pas croire que le roi Constantin soit le seul dans sa cour qui ait des tendances germanophiles : elles sont partagées par un entourage de dignitaires ou de familiers qui aimeraient beaucoup à devenir de « vrais nobles », ou croient déjà l'être devenus.

Pierre Mille.

Aujourd'hui :

Un entretien avec M. Painlevé, ministre des Inventions, page 3.

La Situation militaire, par JEAN VILLARS, page 4.

Les Monténégrins dans leurs montagnes, pages 6 et 7.

La Vie Economique, page 9.

LA VOIX DU SANG...



« En Allemagne, les cadavres des chevaux fourmirent du savon. » (Les Journaux.)

LE CHEVAL BOCHE. — *Malédiction... ma mère!* (Galop.)

Echos

HEURES INOUBLIABLES

16 NOVEMBRE 1914. — L'escadre anglaise, de Nieuport à Ostende, bombarde les positions allemandes de la côte belge. Sur de nombreux points du front, les attaques de l'ennemi sont repoussées par les Alliés, notamment à Ypres, sur la Lys, sur l'Aisne, près de Vailly, en Argonne, dans la forêt d'Aprémont et vers Saint-Mihiel où les Français occupent une partie de Chauvencourt. Près de Maestricht, un zeppelin est abattu par la tempête. Partie de Thorn, une puissante offensive allemande contraint les Russes à reculer sur la ligne Leczyca-Plock. Déroute kurde, dans le sandjak de Bayazid. La guerre sainte est proclamée par le sultan. Les Japonais occupent définitivement la colonie allemande de Tsing-Tao en Chine.

La Jeanne d'Arc du Nord.

« C'est presque la Jeanne d'Arc du Nord », déclare un officier anglais, qui a vu à l'œuvre cette héroïne et étonnante jeune fille, Mlle Emilienne Moreau, hier citée à l'ordre du jour et à qui vient d'être décernée la Croix de guerre. L'assistance qu'elle donna aux médecins britanniques, le courage avec lequel elle aida à l'attaque de l'ennemi, l'ont rendue populaire sur le front. Pendant un an, à Loos, par sa conduite exemplaire, son attitude calme et résolue, par sa présence d'esprit, elle a imposé le respect aux Allemands, officiers et soldats. Elle fit elle-même le cercueil de son père, resta, en septembre, dans sa maison, sous les obus. Enfin, les Anglais sont dans la ville. Des highlanders râlent aux pieds de la jeune fille, elle les soulève, les couche, les soigne. Antérieurement, elle avait tué de sa main, à la grenade et au revolver, cinq Allemands. Elle a les cheveux blancs, le visage menu, le corps gracieux, les yeux bleus, très beaux, très doux. Mais ces yeux ont des reflets d'acier. C'est une vierge forte.

Les terreurs de von Bülow.

On avait, il y a quelques temps, publié la mort du prince de Bülow, et c'était par erreur. Le prince, très superstitieux, a été profondément affecté de la méprise. Et sans doute y voit-il un secret avertissement du ciel. Il eut d'ailleurs toujours très peur des mauvais présages, des mauvais chiffres, du mauvais œil.

Le cardinal Mathieu dînait un jour, à Rome, dans une maison amie où le prince allemand avait été aussi invité, et l'on était treize à table. Von Bülow était visiblement inquiet. Il finit, dans l'espoir d'un réconfort, par sonder le cardinal. Alors, celui-ci, avec un fin sourire, lui répondit :

— Rassurez-vous. Le nombre 13 ne serait à craindre qu'autant que dans un dîner exquis comme celui-ci il n'y aurait à manger que pour douze.

On n'a jamais su si von Bülow avait parfaitement compris.

En attendant les froids.

En prévision de la campagne d'hiver, tout s'organise sur le front, comme bien on pense. Ce que l'on ne sait peut-être pas, c'est que certaine région de la France prépare un envoi de sabots, de bons sabots de bois, pour les gars des tranchées. Et c'est là une idée excellente. De même, nos Pyrénées, en ce moment, confectionnent de petits poêles trapus, bas sur pattes, qui chaufferont les gaitones. On prépare et l'on a déjà allumé, sur certains points, les braseros. Des chargements de charbon roulent vers les premières lignes. Les arbres fauchés par la mitraille ont été dépecés en bûches. Et les poilus, à la manière des pauvresses de village, ramassent le bois mort, les brindilles de ronces, les feuilles sèches, les aiguilles de pin.

Pour le Français!

Il faut entendre comme quéfent les Anglaises, à Dunkerque. Elles se campent devant le passant et, tendant impérativement la scabille : « Pour le Français », disent-elles. Si l'on essaye de passer comme si l'on n'avait rien entendu, elles se placent, en un exact vis-à-vis, face au récalcitrant, et réitérent leur sommation, bien qu'avec le sourire : « Pour le Français ! »

C'est net, ferme, irrésistible, catégorique. Il faut y aller de son décime.

Les grenades.

Sur notre front, on les lance. Il paraît que, sur le front serbe, on les mange quelquefois, si l'on en juge par cette lettre de poilu où il est dit : « Notre distraction, au repos, c'est de faire la cueillette des grenades, non pour les jeter du côté des Bulgares, mais bien pour savourer les graines de ce fruit vraiment délicieux. Si je puis, je vous en enverrai ! »

Même la voyante.

Avec tous les bienfaits de la civilisation, nous avons importé au Maroc telles... industries qui ne doivent peut-être pas donner aux indigènes une haute idée de nous-mêmes. On en peut juger par cette annonce que publie la *Vie marocaine* :

Mme Anna Andrieu, voyante sur toutes choses, passé, avenir. Consultations le matin, de 9 à 11 heures, l'après-midi, de 2 à 6 heures. Rue de l'Industrie, Villa n° 7 de la Société anglaise, Casablanca.

Censure.

LA DAME CANDIDE, au journaliste. — Pourquoi protestez-vous toujours contre la censure ? Est-ce qu'elle ne vous laisse pas... carte blanche ?

LE VEILLEUR.

UN ENTRETIEN AVEC M. PAINLEVÉ

Ministre des Inventions

Ce que doit être la mobilisation scientifique

Au lendemain de la publication du décret instituant une direction des inventions intéressant la défense nationale, nous avons demandé à l'illustre savant récemment appelé au ministère de l'Instruction publique, et qui devient, du fait de la création de ce service, le ministre des Inventions, de bien vouloir nous exposer ses vues sur cette organisation nouvelle appelée à concourir efficacement à l'effort du pays.

M. Paul Painlevé, au cours de l'entretien qu'il nous accorda aimablement hier, s'est exprimé ainsi :

« La lutte actuelle dément toutes les prévisions, aussi bien par sa prodigieuse consommation de munitions et d'armes que par la variété de ses moyens d'attaque et de défense et par le caractère singulier de cette guerre de siège étendue tout le long de vastes frontières.

« Le problème de la fabrication intensive des munitions et engins de guerre, après bien des tâtonnements, est aujourd'hui en voie de solution par la mobilisation industrielle. Mais la mobilisation scientifique, qui consiste en quelque sorte à réquisitionner et à coordonner tous les moyens de recherches, tous les cerveaux au service de la défense nationale, est loin d'être intégralement et systématiquement accomplie.

« Perfectionner, innover, inventer en pleine guerre, cela était jugé, depuis des années, comme totalement chimérique. La guerre devait être courte. Il fallait se battre avec ce qu'on avait, sans rien chercher d'autre. Nous savons aujourd'hui combien ce jugement était erroné.

« Bien des engins de meurtre, bien des moyens de combat existent à présent, qui sont nés depuis le début de la guerre. On a fait beaucoup. Il faut faire beaucoup plus encore.

« Ce n'est pas qu'il y ait à se dissimuler les énormes difficultés que présente l'organisation d'un service des inventions. Dans un article qu'*Excelsior* a publié en juillet dernier, j'essayais de montrer l'extrême variété des recherches possibles : les unes franchement militaires, d'autres industrielles et militaires, d'autres enfin nettement scientifiques.

« Je disais qu'il fallait tenter toutes les voies. Certaines seulement doivent aboutir : un grand nombre d'échecs doivent être la rançon d'une seule réussite; mais cette réussite paie, et au delà, tous les efforts. Même un très modeste perfectionnement apporté à une arme peut sauver des milliers de vies humaines. Et il peut advenir certaines découvertes — rares, il est vrai, difficiles à mener à bout — qui pourront accroître notablement nos moyens d'action.

« A la variété des problèmes qui se posent d'une façon pressante doit correspondre la variété des efforts qui veulent les résoudre.

« Il ne s'agit pas de distinguer entre ateliers, établissements militaires. Tous doivent participer à l'œuvre : ateliers, établissements militaires, laboratoires civils, chacun doit agir suivant le mode auquel il est le mieux adapté. Il ne saurait être question ici de rivalités d'écoles, d'esprit de corps, de conflits entre services divers. Nous sommes à une heure où la France attend que chacun fasse tout ce qu'il peut pour la servir.

« Ceux qui s'imaginent qu'après seize mois de guerre il est trop tard pour innover, retomberaient dans notre erreur du commencement de la guerre, et, s'ils étaient écoutés, les Allemands se chargeraient de les démentir cruellement. Il est certain que, durant les mois d'hiver qui viennent, l'Allemagne va tendre toutes ses facultés d'invention vers des découvertes meurtrières, vers de surprenantes machines.

« Allons-nous encore nous laisser devancer? Non. Il faut que le génie français si prompt, si riche d'idées, sache discipliner, coordonner ses efforts pour surpasser le génie plus lent, mais plus méthodique de ses adversaires. »

Nous demandons alors à M. le ministre de l'Instruction publique et des Inventions comment il conçoit l'organisation du nouveau service :

« La tâche du nouveau service, répond notre éminent interlocuteur, est double :

« D'abord, discerner, dans l'afflux des innombrables propositions, celles qui sont réellement intéressantes — cette tâche critique est dévolue à la commission supérieure des inventions.

« Ensuite (et c'est là la tâche active du nouveau service), faire aboutir aussi rapidement que possible les propositions retenues comme réalisables et utiles. A cela se consacreront les sections (section de mécanique, section d'aéronautique, section de physique, etc.) composées d'un très petit nombre de techniciens jeunes, actifs, éminents.

« Elles confieront à des laboratoires et à des savants particulièrement qualifiés le soin d'ex-

fectuer les études scientifiques nécessaires. Elles pourront aussi les saisir de problèmes posés par les autorités militaires compétentes.

« Quant à la coordination avec les services techniques de la Guerre et de la Marine, et à la délimitation de leurs champs d'action, la chose se fera d'elle-même, d'après la nature de l'invention proposée. Lorsqu'un appareil nouveau sera amené au point où il se prête à des essais militaires, ces essais seront poursuivis en étroite collaboration entre les services de la Guerre et de la Marine. Ces essais une fois conduits à terme, notre rôle a pris fin.

« La tâche que je viens de vous définir serait impossible si je ne pouvais compter d'avance sur



M. PAINLEVÉ

Ministre de l'Instruction publique et des Inventions
concernant la Défense nationale

le talent et le dévouement de tous les hommes qui sont capables de nous apporter leur aide : membres de l'Académie des Sciences, membres de la commission supérieure des inventions, professeurs, et tant d'autres! Tous seront fiers d'apporter leur collaboration la plus désintéressée.

« Et j'ajoute encore ceci : quand je parle de savants, de laboratoires, vous comprenez bien que j'emploie ces mots dans le sens le plus large, dans un sens presque symbolique.

« Les savants sont tous ceux qui savent quelque chose qui peut être utile. On en trouve dans les ateliers, dans les usines. Il en est dont le laboratoire est une forge ou un établi. Tous peuvent être sûrs que leurs propositions rencontreront dans le nouveau service la même sollicitude attentive. »

Le ministre se tait un instant, puis :

« On a répété fréquemment, dit-il, que les Français étaient prodigés de leur génie. Individualistes originaux, spontanés, ils aiment à penser chacun pour soi. Ils sèment les idées nouvelles en laissant trop souvent d'autres peuples en récolter les fruits. Mais nous sommes à un moment de l'histoire où cette prodigalité doit se discipliner. Le gaspillage intellectuel ne serait pas moins funeste que le gaspillage matériel. Il faut que, par une coordination savante, nous tirions le rendement maximum de toutes nos ressources. Nos ennemis se prétendent un peuple supérieur à nous, parce que, disent-ils, nous en sommes encore au stade individualiste, tandis qu'eux seraient déjà parvenus au stade de l'organisation. La France leur montrera ce que peuvent des esprits indépendants et libres, quand ils unissent et fondent leurs efforts pour la défense d'une cause sacrée. »

Telles furent les paroles élevées par lesquelles M. Paul Painlevé conclut son lumineux exposé de l'organisation nouvelle due à son initiative.

Gabriel Bernard.

MEFIONS-NOUS!

Parlons haut!

Les oreilles grecques nous entendraient!

Je ne puis me défendre de répéter avec insistance ce que j'ai déjà écrit ici plusieurs fois : Méfiance, méfiance. Qu'on me pardonne de reprendre, en français, le vers classique : J'ai peur des Grecs, même quand leurs mains sont pleines de présents. M. Guillemin nous assure qu'il a obtenu les promesses les plus sérieuses; un train spécial attend à Patras M. Denys Cochin, qu'accueilleront, au débarcadère, des personnages de haut rang; les légations grecques auprès des puissances de l'Entente réitérent leurs affirmations que jamais les sous-marins germaniques ne se ravitaillèrent en Grèce. Voilà, n'est-ce pas, un bouquet de bonnes nouvelles; il me semble cependant que la contrepartie l'emporte, et qu'il n'y a pas lieu de nous réjouir. Pendant que ces manifestations se déroulent, des jours passent; le temps, si nous ne l'aïdons beaucoup, travaillera pour nos adversaires mieux que pour nous.

Le plan des Allemands en Grèce

Le correspondant du *Times* à Athènes télégraphie à son journal que « le ciel s'est déjà éclairci »; mais l'auteur prudent de l'éditorial, en signalant cette dépêche, ajoute qu'il préférerait des garanties explicites, telles qu'il n'en a pas été donné officiellement, « c'est-à-dire sous la seule forme acceptable par les Alliés de l'Entente ». Voilà la note vraie. Visiblement, l'effort des germanophiles tend aujourd'hui, d'une part, à endormir notre vigilance à Athènes, de l'autre à précipiter l'action militaire sur le front monténégrin, pour parer à la menace italienne par l'Albanie. L'entrée du kaiser à Constantinople, en compagnie de l'archiduc héritier d'Autriche et de Ferdinand de Bulgarie serait une féerie à grand spectacle, destinée à frapper les imaginations populaires. Mais les coups décisifs sont préparés ailleurs, contre l'armée serbe puis contre les contingents alliés partis de Salonique à son secours; et c'est pour cette action prochaine que la mission allemande envoyée au roi Constantin voudrait tenir la Grèce en réserve.

L'action des vénizelistes et celle de l'Entente

Le parti vénizeliste n'a pas, dit-on, abandonné la lutte; mais que peut-il, en l'absence du Parlement? Que seront les élections, quand les électeurs de 21 à 44 ans sont retenus sous les drapeaux, quand les députés vénizelistes, mobilisés, se voient refuser le congé qu'ils demandent pour aller faire campagne dans leurs circonscriptions? Les seuls votants seront, avec les hommes âgés depuis longtemps engagés dans les comités électoraux des villages, les récents sujets du roi Constantin, d'incertains Hellènes, tels les demi-Turcs de la Macédoine ou encore les juifs, qui ne sont pas soldats. Cependant, les gens cultivés d'Athènes, les négociants, les industriels des ports et des îles — d'accord avec tous les Hellènes de l'extérieur, supplient M. Venizelos de ne pas renoncer au combat.

Est-ce donc qu'à défaut des recours législatifs, qui leur sont à peu près interdits, ils en entrevoient d'autres? Relevons ici l'opinion d'un journal russe indépendant, la *Retch*: « Que les Alliés se renforcent à Salonique, où la décision du gouvernement grec leur a permis de débarquer et de s'organiser; qu'ils posent ensuite leurs dernières conditions au roi Constantin; ils seront soutenus pour cette conversation suprême non seulement par leurs dreadnoughts, mais par le peuple grec lui-même. » Nous voudrions espérer qu'il n'y a là aucune part d'illusion. L'Entente, en tout cas, doit fournir au peuple grec l'argument catégorique, celui de sa vigueur, et pas seulement verbale. Que nos alliés italiens se hâtent en Albanie, sinon l'Adriatique sera demain, pour eux, la mer très amère! Et que les diplomates soient bien persuadés que ce ne sont pas eux, en ce moment, les maîtres de l'heure.

Louis Bacqué.

Athènes demeure fidèle à M. Venizelos

ATHÈNES. — De nombreux industriels et négociants d'Athènes et du Pirée se sont rendus, ce matin, auprès de M. Venizelos, à qui ils ont déclaré que le monde industriel et commercial de la capitale demeurerait fidèle au parti libéral et à son chef.

Ils ont demandé à M. Venizelos de ne pas abandonner la lutte et de ne pas s'abstenir de participer aux prochaines élections.

M. Venizelos a répondu que, dans l'état actuel des choses, il pensait qu'il serait préférable pour le parti libéral de ne pas prendre part aux élections, car il était persuadé que si les libéraux revenaient à la Chambre avec une majorité, ils seraient quand même dans l'impossibilité d'appliquer leur programme.

M. Venizelos a néanmoins déclaré que le parti

libéral ne prendrait pas de décision définitive avant quelques jours.

Le salut de la presse grecque à M. Denys Cochin

ATHÈNES. — Les journaux continuent à publier des articles pour saluer M. Denys Cochin. L'*Embros*, gouvernemental, écrit entre autres choses :

Rien ne pouvait émouvoir davantage l'âme hellénique que l'arrivée à Athènes d'un représentant de la France aussi éminent que M. Denys Cochin, qui est à Paris un des plus nobles, des plus ardents amis de la Grèce. L'hellénisme tout entier reçoit avec une profonde émotion la visite de M. Denys Cochin, à qui la Grèce doit la plus grande reconnaissance. La France ne pouvait pas envoyer à Athènes un représentant plus estimé, plus sympathique.

La *Hestia* écrit de son côté :

M. Denys Cochin, qui foulera aujourd'hui, pour la première fois, le sol de la Grèce, n'est pas un étranger. Intellectuellement, il est citoyen d'Athènes, et, par les sentiments, il est le plus pur Hellène. Athènes fera aujourd'hui au grand ami de la Grèce la plus chaleureuse réception. Il sera reçu comme un grand citoyen venant dans sa véritable patrie.

Le mauvais temps retarde son arrivée

ATHÈNES. — On télégraphie de Patras que le navire portant M. Denys Cochin n'était pas arrivé à 2 heures de l'après-midi par suite du mauvais temps qui règne en mer. Le ministre d'Etat n'est donc pas attendu à Athènes avant demain.

Les Alliés demandent des garanties à Athènes

LONDRES. — Suivant un câblogramme du correspondant du *Morning Post* à Athènes, la France et la Grande-Bretagne sont résolues à obtenir des garanties du gouvernement grec pour la sécurité de leurs forces dans les Balkans. Les négociations diplomatiques se poursuivent.

Situation ambiguë

LONDRES. — Le *Times* écrit ce matin dans son éditorial :

La situation en Grèce reste obscure, car aucune déclaration précise n'a été publiée concernant l'attitude qu'adoptera le gouvernement grec.

Si nous comprenons l'intérêt passionné que soulève à Athènes l'éventualité d'une retraite des troupes serbes sur le territoire grec, nous ne comprenons pas la forme dans laquelle cette préoccupation aurait été exprimée dans certains milieux.

Les forces franco-anglaises dans les Balkans augmentent sans cesse; loin de reculer, elles avancent toujours; elles espèrent joindre le gros de l'armée serbe et, en tout cas, apporter une aide suffisante aux contingents serbes qui se trouvent déjà dans le sud. Il est parfaitement possible que l'éventualité envisagée à Athènes ne se produise jamais.

Toutefois, comme il a été publiquement parlé de cette question, nous supposons que des représentations ont été faites au gouvernement grec pour en souligner toute la gravité.

Suivant notre correspondant à Athènes, le ciel s'est déjà éclairci, mais nous préférons des garanties plus explicites que les vagues déclarations qui nous parviennent, qui, autant que nous sachions, n'ont pas encore été confirmées officiellement, c'est-à-dire dans la seule forme où elles puissent être acceptées par les puissances de l'Entente.

Il faut parler net et agir vite

Le *Daily Telegraph* écrit dans son éditorial de ce matin :

Les choses restent indécises dans les Balkans. Athènes offre un spectacle quelque peu déconcertant. Toutefois, le gouvernement grec devra prendre une décision ces jours-ci.

En de telles circonstances, les Alliés ne doivent pas hésiter, si la nécessité l'exige, à employer un langage très net. Si nous possédons Salonique comme base de notre expédition en Macédoine, il doit être clairement démontré à tous que nous sommes résolus à assurer la sécurité de nos troupes et de nos lignes de communications avec la mer. Nous devons agir promptement et vigoureusement et faire face à l'invasisseur bulgare partout où il se trouve.

L'attitude de la Roumanie

LAUSANNE. — M. Bratiano aurait déclaré au correspondant des *Dernières Nouvelles de Munich*, à Bucarest, qu'il est impossible aux petits Etats de participer à une longue guerre.

L'incident des bateaux russes en Roumanie

A propos de l'internement de bateaux de guerre russes dans des ports roumains du Danube, un de nos amis a reçu de Roumanie et nous communique l'explication suivante, que nous reproduisons sans commentaires :

« Le Danube étant une voie libre pour toutes les nations, le passage de navires russes portant des munitions à la Serbie était un fait normal. Mais, du jour où l'un des Etats riverains du fleuve, la Bulgarie, se rangeait parmi les belligérants, la circulation de ces bateaux devenait pratiquement impossible : ils eussent été exposés au feu des canons bulgares. En les désarmant dans ses eaux territoriales, la Roumanie les a, en fait, soustraits à une destruction probable, et la Russie l'a si bien compris qu'elle n'en a manifesté aucune mauvaise humeur. Cet incident n'a donc nullement altéré les bons rapports roumano-russes; on aurait grand tort en France et en Angleterre de considérer qu'il y eût là un acte inamical pour l'Entente. »

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

du Lundi 15 Novembre (476^e jour de la guerre)

QUINZE HEURES. — En Artois, au « Labyrinthe », la fusillade et les combats à la grenade se sont poursuivis sans interruption pendant la nuit. Il se confirme que les pertes de l'ennemi, au cours de l'action du 14, ont été très élevées.

En Champagne, les Allemands ont attaqué à coups de grenades les barrages établis devant nos postes d'écoute de la Butte de Tahure; ils ont été repoussés.

En Woëvre, au nord de Flirey, l'explosion d'une de nos mines, accompagnée d'un tir très nourri de nos engins de tranchée, a bouleversé les organisations et travaux de sape de l'ennemi.

VINGT-TROIS HEURES. — En Artois, la lutte d'artillerie s'est continuée sans nouvel engage-

ment d'infanterie. A la suite des combats du 14 novembre, au « Labyrinthe », nous avons compté devant nos tranchées 219 cadavres ennemis. Nous avons bombardé des trains en gare de Roye.

Dans la région de Soissons, aux alentours de Berry-au-Bac, ainsi qu'en Argonne, les combats d'artillerie ont pris aujourd'hui un caractère plus soutenu.

Nos batteries ont exécuté des tirs de concentration dont l'efficacité a été constatée entre Argonne et Meuse sur les ouvrages allemands au nord-est de Bethincourt et en Woëvre sur un groupement de lances-mines ennemis, au nord de Regniéville.

LA SITUATION MILITAIRE

L'ARMÉE SERBE échappe à l'étreinte

L'armée serbe continue sa retraite dans les conditions les meilleures que la situation permette d'espérer. Au nord, les combats se poursuivent sur les hauteurs qui dominent de part et d'autre la vallée de l'Ibar, au sud de la Morava occidentale. Cette vallée, assez large à sa partie inférieure, pénètre, à une trentaine de kilomètres de Kraliévo, dans une région de hautes montagnes où elle se réduit à un défilé. C'est à ces parages difficiles qu'est parvenue l'armée de Kœves. Aucun progrès ne lui est possible dans la vallée si elle ne déloge l'ennemi des crêtes; c'est, en effet, à l'assaut de ces crêtes qu'elle procède d'abord; d'où il résulte que sa marche est constamment arrêtée, chacune d'elles étant défendue par les arrières-gardes serbes. Au contraire, l'armée de Gallwitz, qui parcourt au sud du confluent des deux Morava un pays moins accidenté, a pris de l'avance, si bien que le front, qui, ces jours derniers, penchait du nord-est au sud-ouest, s'est renversé et va maintenant du nord-ouest au sud-est. Le mouvement le plus dangereux pour l'armée serbe est certainement celui qui remonte la vallée de l'Ibar puisqu'il peut lui cou-



per la retraite; ce mouvement s'est ralenti, l'étreinte se desserre, au moins momentanément, et les Serbes sauront employer ce répit.

A l'est, les Bulgares sont toujours contenus le long de la Morava méridionale, ainsi que dans les défilés de Gilan et de Katchanik; en ce dernier point, les Serbes, après avoir cédé, ont repris l'avantage, par suite de l'arrivée de renforts, à ce qu'il semble, et ils ont également conjuré le mouvement débordant que les Bulgares avaient prononcé à l'ouest du défilé en s'emparant de la ville de Tetovo ou Kalkandelen.

Au sud, nous avons repoussé des attaques contre nos positions de la rive gauche de la Crna et nous les avons étendues en reprenant le village de Cicevo, qui avait été abandonné par les Serbes en retraite de Vélès. L'intention des Bulgares paraît être de rester sur la défensive en ce secteur qui forme notre aile gauche, mais de masser des forces importantes contre notre aile droite et les forces anglaises, entre Stroumitza et le lac Doiran, peut-être même de tenter une attaque plus au sud, en violant l'équilibre neutralité grecque, de manière à nous couper de notre base de Salonique. Cette intention est trop manifeste pour qu'il n'y soit

pas paré. Le commandement de notre corps expéditionnaire se montre égal aux circonstances, et ce n'est pas un mince éloge.

Jean Villars.

Les troupes françaises menacent les communications bulgares

ATHÈNES. — La *Hestia* apprend de Salonique que les Serbes continuent à avancer vers la ligne de chemin de fer Katchanik-Uskub, menaçant de couper la retraite aux petites forces bulgares qui occupent encore la gare de Katchanik.

Les combats continuent dans le secteur français. Les troupes françaises se sont établies solidement sur les hauteurs qui se trouvent à l'est de Valandovo. L'aile droite française opère, par Rarobrovo, un large mouvement enveloppant pour couper les communications bulgares par Kosturino.

Les Serbes occupent Tetovo

SALONIQUE. — Un bataillon serbe a battu, hier, deux bataillons bulgares et a occupé Tetovo, s'emparant d'un canot et d'un nombreux équipement.

Tetovo est un point important qui peut avoir une certaine influence sur le développement futur des événements dans cette région.

On n'a aucune nouvelle concernant le combat qui se livre dans la région de Katchanik.

L'action qui a eu lieu sur la rive gauche de la Tcherna, signalée le 12 et dans laquelle les Français ont repoussé des attaques bulgares, a duré tout le jour et a été caractérisée par un grand acharnement. Les Bulgares avaient attaqué en force, mais leur avance fut arrêtée net et ils furent finalement repoussés avec de lourdes pertes, laissant devant les lignes françaises un grand nombre de cadavres.

Vers le sud de la région de Valandovo, les Français ont entrepris un petit mouvement offensif qui a tourné à leur avantage et où l'ennemi, par suite du feu nourri de l'artillerie française, a abandonné plusieurs tranchées. On estime à trente bataillons les forces bulgares qui se trouvaient engagées sur ce front.

Il est intéressant de noter le faible pourcentage des tués comparativement aux blessés du côté français en contraste frappant avec les statistiques des champs de bataille européens. C'est ainsi que sur le théâtre de la guerre en Macédoine, le nombre des blessés est de cinquante contre cinq tués; les blessures sont en grande partie causées par la fusillade.

On n'a du nord de la Serbie aucune nouvelle, sinon que les légations étrangères sont parties pour Mitrovitza dans le sandjak de Novi-Bazar.

Monastir menacé

SALONIQUE. — On est de nouveau inquiet pour Monastir en raison de la présence dans le défilé de Babuna de forces bulgares importantes qui menacent Prilep.

Selon des informations reçues ici, trois sous-marins allemands se trouvent à Varna, ainsi que trois bataillons turcs.

Berlin-Vienne-Constantinople

AMSTERDAM. — On télégraphie de Constantinople que le discours du trône lu à l'ouverture du Parlement a déclaré que la nouvelle alliance avec les puissances centrales ouvre la communication directe entre Berlin, Vienne et Constantinople.

ÉLIXIR COMBIER

DÉLICIEUSE LIQUEUR (Saumur)

à PARIS, Rue St-Augustin, n° 22

DERNIÈRE HEURE

M. WINSTON CHURCHILL justifie sa politique à l'Amirauté

LONDRES. — M. Winston Churchill, dans le long discours qu'il a fait aujourd'hui à la Chambre des communes, a défendu et justifié sa politique, alors qu'il dirigeait l'Amirauté.

M. Churchill, après avoir affirmé s'être toujours trouvé en complet accord avec les experts navals, retrace d'histoire des événements auxquels il a été mêlé et s'explique ainsi sur l'expédition d'Anvers :

« L'expédition d'Anvers, dit-il, n'a pas été organisée par moi, mais par lord Kitchener et le gouvernement français.

« Je n'ai été consulté à ce sujet qu'après que les dispositions étaient déjà fort avancées et que les troupes avaient déjà reçu l'ordre de départ.

« J'ai appris, pendant une conférence, quoique les plans de l'assistance à la Belgique fussent très avancés entre lord Kitchener et le gouvernement français, que des offres définitives ne pouvaient pas encore être faites au gouvernement belge, alors que cependant celui-ci, le même jour, télégraphiait son intention de quitter la ville avec l'armée, abandonnant pour ainsi dire la défense de la ville.

« Le gouvernement anglais a été désolé d'une telle décision.

« J'ai offert au gouvernement d'aller à Anvers pour me rendre compte de la situation.

« Je suis parti immédiatement, et, le jour suivant, après une consultation avec le gouvernement belge et l'état-major anglais qui était présent, j'ai proposé télégraphiquement que les Belges continuassent la résistance en admettant que les gouvernements anglais et français pussent déclarer dans les trois jours si, oui ou non, ils pouvaient envoyer de l'aide et dans quelles proportions.

« Au cas où les deux gouvernements ne pourraient pas envoyer des renforts, l'Angleterre devait, de toute façon, envoyer des troupes à Gand et sur d'autres points pour assurer la sécurité de la retraite belge, tandis qu'elle enverrait également des canons et une brigade navale pour encourager la défense d'Anvers.

« Ces propositions ont été acceptées par les deux gouvernements.

« J'ai été informé des effectifs envoyés et ai prié de faire tout le possible pour le maintien de la résistance d'Anvers, ce que j'ai fait sans égards pour les conséquences.

M. Winston Churchill affirme que ces opérations n'ont pas été si désastreuses qu'on le prétend, car elles ont induit l'Allemagne à penser qu'une grande armée arrivait par mer, et cela a tourné à l'avantage des Alliés sur le front occidental.

M. Churchill dit avoir attiré l'attention de M. Asquith, de lord Kitchener et de sir Edward Grey sur la situation critique d'Anvers dès le 6 septembre 1914.

L'expédition des Dardanelles

M. Churchill s'explique ensuite sur l'expédition des Dardanelles.

« Je ne prétends pas, dit-il, que les plans adoptés ont été les meilleurs qu'on pouvait élaborer; par-dessus tout, je n'ai pas l'intention de décliner la responsabilité énorme qui m'incombe.

« Je désire seulement que le Parlement se rende clairement compte que l'expédition a été entièrement arrangée par des experts navals et militaires et qu'elle n'a pas été du tout conçue précipitamment.

« Au mois de décembre dernier, la situation politique, dans le sud-est de l'Europe, restait stagnante.

« Nos négociations avec l'Italie faisaient peu de progrès; en même temps, le gouvernement russe demandait si nous ne pourrions pas entreprendre quelque action dans la Méditerranée afin d'alléger la pression au Caucase.

« J'ai par suite dirigé l'attention des autorités navales vers la possibilité d'une action dans les eaux turques : naturellement dès le début, tous les experts ont reconnu qu'une action navale et militaire mixte était le meilleur moyen d'attaque contre les Turcs. Ces autorités ont demandé au ministère de la Guerre le nombre de troupes nécessaires pour prendre Gallipoli, en coopération avec les forces navales.

« On leur a répondu qu'aucune armée n'était disponible et, dès les premières délibérations, il était clair qu'on était d'avis que, si des troupes étaient disponibles, elles ne serviraient pas pour attaquer Gallipoli.

« Dans mon entrevue du 25 avec M. Asquith et lord Fisher, ce dernier a consenti à une simple action navale dans les Dardanelles. Ce projet a été

soumis au gouvernement français; M. Augagneur est venu à Londres; la question a été envisagée favorablement par l'état-major français qui l'a qualifiée de « prudente et prévoyante. »

M. Churchill parle ensuite de la première phase des opérations et de leur succès.

M. Churchill continue ainsi :

« En mars, les progrès sont devenus plus lents; l'amiral Carden a reçu l'ordre de faire tout son possible pour arriver promptement à une solution satisfaisante. L'amiral Carden s'est déclaré entièrement d'accord sur ce point avec l'Amirauté, et de plus amples opérations ont été fixées au 17 mars. Le 16, l'amiral Carden tombait malade; l'amiral Robeck lui succédait et déclarait partager complètement la manière de voir de l'Amirauté.

M. Churchill explique qu'il s'est trouvé en désaccord avec lord Fisher.

M. Churchill dit que si celui-ci n'approuvait pas les opérations, il aurait dû refuser son consentement, et elles n'auraient pas eu lieu; il aurait toujours été temps de démissionner ensuite.

M. Churchill est néanmoins très heureux de voir les autorités décidées à poursuivre l'action commencée. Il est d'avis que l'attaque doit être poussée avec vigueur.

M. Churchill a toujours offert ses conseils en ce sens au gouvernement.

« Prenez, dit-il, les mesures que vous pouvez sur le front occidental; mais, dans l'est, prenez Constantinople à tout prix.

« S'il est dans l'histoire une opération qui, ayant été entreprise, mérite d'être poursuivie avec la plus grande vigueur et le plus grand élan, c'est bien celle qui a débuté par le débarquement immortal des Dardanelles sous le commandement du général Hamilton. »

M. Churchill passe ensuite la situation militaire actuelle en revue.

« Nous traversons actuellement, dit-il, une période difficile qui peut encore devenir pire avant qu'elle ne prenne un tour décidément favorable; mais la ligne allemande s'étend loin au delà de ses frontières, et l'Allemagne peut être touchée de façon beaucoup plus vitale pendant la deuxième ou la troisième année de la lutte que si les armées alliées étaient entrées à Berlin dès la première année du conflit.

« Tandis que la puissance de l'Allemagne s'effrite, nous devenons continuellement plus forts grâce aux sacrifices du peuple français et du peuple russe qui, jusqu'ici, ont supporté la pression entière de l'ennemi sur le front.

« Nous sommes la réserve des Alliés, et le temps est arrivé où elle doit être jetée dans le plateau de la balance. (Applaudissements.)

« Il est par conséquent essentiel — c'est une question d'honneur, un devoir sacré — d'augmenter nos effectifs en campagne.

« Il est sans doute déconcertant de voir un pays comme la Bulgarie demeurer persuadé de la victoire finale des puissances centrales; quelques-uns de ces petits Etats sont hypnotisés par la pompe et la précision allemandes; ils ne peuvent pas comprendre jusqu'à quel point une nation contre laquelle l'Allemagne se bat actuellement est à même d'endurer les privations, de supporter l'adversité, de renouveler ses forces et de se relancer en avant sans mesurer ses sacrifices, jusqu'à ce que la plus grande cause pour laquelle les hommes se soient jamais battus reçoive enfin la justice qui lui est due. » (Vifs applaudissements prolongés.)

M. Asquith fait l'éloge du discours éloquent et émouvant de M. Winston Churchill, dont il a toujours apprécié la collaboration distinguée et avisée.

Le ministre de la Guerre sévit

Un officier de l'armée territoriale avait pris pour ordonnance un soldat du service armé qui, dans la vie civile, possédait une voiture automobile, et cet officier se servait couramment de la voiture. Aucun texte réglementaire n'interdisait à cet officier d'agir ainsi. Toutefois, le ministre de la Guerre a estimé qu'à l'heure où tant de chefs et de soldats héroïques donnent l'exemple de tous les sacrifices des procédés de cette nature ne sauraient être tolérés.

En conséquence, et sans préjudice des sanctions prises contre les autorités dont le défaut de surveillance a permis que de pareils faits se produisissent, le ministre a décidé que l'officier de l'armée territoriale directement responsable serait puni de soixante jours d'arrêt de forteresse et, à l'expiration de sa punition, rayé des cadres; quant au soldat, il quittera le dépôt avec le premier renfort envoyé sur le front.

Une zone neutre gréco-bulgare

GENÈVE. — On mande d'Athènes que la zone neutre gréco-bulgare sera délimitée par les délégués des deux pays; on voit là le signe de relations cordiales.

LA FÊTE DU ROI ALBERT est célébrée par la colonie belge

LE HAVRE. — La fête du roi Albert a été fêtée avec enthousiasme par la colonie belge.

Ce matin, à 9 heures, a eu lieu, en présence de notabilités belges et françaises, la cérémonie du salut au drapeau dans l'intérieur de la cour du ministère de la Guerre. Des vivats en l'honneur de la Belgique et de la France ont été poussés.

Tous les ministères étaient brillamment décorés.

À 10 heures au dépôt des Invalides, rue du Manoir, on a procédé à la remise solennelle du drapeau offert par M. Fischer, de Bruxelles.

À midi a été célébré, en l'église de Sainte-Adresse, un Te Deum solennel. Toutes les notabilités belges, anglaises et françaises y assistaient.

Dans l'après-midi, une matinée concert a été organisée au dépôt des Invalides.

Une adresse du Conseil municipal

A l'occasion de l'anniversaire de la fête patronale du roi des Belges, le Conseil municipal a décidé de faire parvenir à Sa Majesté une adresse de sympathie.

Cette adresse, qui porte la signature des membres de l'Assemblée, et qui a été remise, hier matin, par M. Adrien Mithouard, président, et M. Fiant, syndic du Conseil, à M. le baron Guillaume, ministre de Belgique, est ainsi libellée :

Sire,

En ce jour qui ramène un anniversaire particulièrement cher à tous les cœurs belges, nous venons, fidèles interprètes des sentiments du Conseil municipal et du peuple de Paris, présenter à Votre Majesté les vœux ardents que nous formons pour Elle, pour Sa Gracieuse Majesté la reine Elisabeth, pour les enfants royaux, pour la fièvre et héroïque Belgique.

Nous souhaitons de toute la force d'une amitié nouée dans la paix et le bonheur et que l'épreuve supportée en commun a faite indestructible qu'un très prochain avenir voie la Belgique, restaurée dans la plénitude de son indépendance, fêter le retour triomphal de ses nobles souverains.

Et nous vous prions d'agréer, et de déposer aux pieds de la reine Elisabeth, l'hommage renouvelé de notre respectueuse et fervente admiration.

SUSPENSION DU TRAFIC entre la Roumanie et la Bulgarie

LONDRES. — Une information apprend que la Roumanie aurait décidé de suspendre toute circulation avec la Bulgarie.

NOUVEAUX PROGRÈS DES ITALIENS sur le Carso

ROME. — Commandement suprême, 15 novembre :

Dans la vallée du Ledro, l'ennemi, après l'intense préparation de feu d'artillerie signalée dans le bulletin d'hier, a attaqué avec opiniâtreté nos positions du nord de la Conca Bezzeca; ses attaques ont été repoussées le 13 novembre; elles se sont renouvelées le 15 avec une plus grande violence, mais elles ont été également rejetées.

Sur le Carso, l'action a continué; pendant toute la journée, l'artillerie a concentré un feu violent et ininterrompu de pièces de tout calibre sur le retranchement dit Delle Franche afin de déloger nos troupes d'arrière; les braves Sardes de la brigade de Sassari ont cependant résisté solidement; sur les positions conquises et, dans un élan admirable, ont pris d'assaut un autre important retranchement voisin dit Dei Razzi; nous avons fait à l'ennemi 278 prisonniers dont onze officiers.

Avions autrichiens sur Brescia

ROME. — Une note communiquée à la presse annonce que ce matin, vers 8 heures et demie, deux avions autrichiens ont lancé des bombes sur Brescia, tuant sept personnes et en blessant dix. Il n'y a pas eu de dégâts matériels.

Un taube sur Dunkerque

Un avion allemand a jeté sur un faubourg de Dunkerque plusieurs bombes qui ont fait plusieurs victimes parmi la population civile.

Les Monténégrins, dans la citadelle de leurs montagnes, sont confiants en la victoire finale



Le drame balkanique entre dans l'une de ses périodes les plus aiguës. Les Serbes rétrogradent en combattant avec une ténacité qui émerveille leurs adversaires; les troupes alliées progressent, et chaque jour rapproche le moment où elles tendront au brave petit peuple la main fraternelle sur le commun champ de bataille. Dans le même temps, accrochés à leurs pics, opiniâtrement

acharnés à ne céder que pouce à pouce, les bergers du Montenegro, soldats admirables, héros du premier au dernier, collaborent à l'œuvre commune, et, dans la lutte des nations civilisées contre les héritiers des barbaries antiques, tiennent à honneur d'être aussi braves que leurs frères de Serbie. Au jour des lauriers, ils partageront avec eux les couronnes les plus belles.

M. Poincaré remet des drapeaux aux troupes de la cinquième arme

Le président de la République s'est rendu hier au bois Le Prêtre, en compagnie du général Dubail et du général Roques, pour y voir les améliorations apportées, depuis sa dernière visite, à nos organisations défensives. Il a particulièrement examiné les abris aménagés par les hommes en vue de la période d'hiver. La mauvaise saison a déjà commencé dans l'Est, et le bois Le Prêtre est, en ce moment, couvert de neige. Le président a remis la Légion d'honneur à des officiers qui se sont signalés dans les combats les plus récents.

Il s'est arrêté, pendant un certain temps, à Pont-à-Mousson, où il a été reçu par le maire, le conseiller général, le curé et les fonctionnaires.

Il s'est ensuite rendu sur un champ d'aviation, où l'attendait le sous-secrétaire d'Etat de l'aéronautique militaire, et il a remis, devant le front des troupes, de nouveaux drapeaux à l'aérostation et à l'aviation.

Il s'est exprimé en ces termes :

*Officiers, sous-officiers,
mécaniciens et pilotes,*

Le drapeau que le gouvernement de la République avait attribué en 1912 à l'ensemble des troupes de l'aéronautique militaire va être déposé, comme un glorieux souvenir, au Musée de l'Armée. Dorénavant, aviateurs et aviateuses, vous aurez respectivement vos enseignes, et votre émulation fraternelle ajoutera bientôt des inscriptions nouvelles à celles qui mêlent déjà ici leurs lettres d'or aux couleurs nationales.

Sur le drapeau que je remets à l'aérostation flamboyent des mentions rétrospectives : Fleurus, Extrême-Orient, Maroc. Sur le drapeau que je confie à l'aviation est évoquée la mémoire des expéditions aériennes entreprises dans les régions d'Oudjda et de Tazza. Mais que sont ces opérations passées auprès des actions d'éclat que vous accomplissez maintenant tous les jours ?

Dans les diverses missions que vous remplissez, observations, reconnaissances, réglage de tir, chasse, bombardement, votre esprit de résolution, votre force d'endurance, votre merveilleuse agilité, trouvent sans cesse l'occasion de s'exercer. Pendant que les pouvoirs publics travaillent, comme ils le doivent, à vous fournir des appareils de plus en plus nombreux et de plus en plus perfectionnés, entretenez et développez vos magnifiques qualités militaires. Votre rôle, déjà grand, grandira encore dans les prochains combats, et, en assurant définitivement à la France et à ses alliés la maîtrise de l'air, vous contribuerez, pour une large part, à rapprocher l'heure de la victoire.

Après la cérémonie des drapeaux, le président a remis des croix et des médailles à des pilotes et à des mécaniciens proposés pour ces distinctions, et il leur a adressé à tous des félicitations pour leur dévouement et pour leur vaillance.

ARMÉE D'ORIENT

[OFFICIEL]

Dans la journée du 12 novembre, nous avons progressé au nord de Rabrovo, dans la direction de Kosturino.

Les Bulgares ont violemment attaqué sur tout le front de la rive gauche de la Cerna; ils ont été repoussés avec de grosses pertes.

Canonnade intermittente dans la région de Rabrovo et vers Krivolak, le 13 novembre.

Une violente action est engagée sur la rive gauche de la Cerna, où les Bulgares continuent sans succès leurs attaques.

Nos troupes ont établi une liaison de plus en plus étroite avec les détachements serbes qui opèrent dans la région de Prilep.

Corps expéditionnaire des Dardanelles

Aucun événement important à signaler durant la période du premier au 15 novembre.

Activité intermittente de l'infanterie et de l'artillerie turques. Des deux côtés on renforce le front par des défenses accessoires et la lutte se poursuit à coups de mines.

En certains points nous avons poussé nos postes d'écoute jusqu'au contact des tranchées turques, dont nous gênons les travailleurs.

Sur mer bombardement des établissements militaires de Gallipoli par des monitors anglais.

UN ZEPPELIN DÉTRUIT sur le front russe

LA HAYE. — Des nouvelles de Francfort annoncent qu'un zeppelin qui survolait les positions russes a été très avarié par le tir de l'artillerie ennemie. Il a pu regagner les lignes allemandes, mais a été obligé d'atterrir près de Grodno. Peu après, il a pris feu et a été presque complètement détruit.

L'équipage est sauvé

M. MÉLINE PRÉPARE la mise en valeur du sol français

Le comité consultatif permanent institué par M. Jules Méline, ministre de l'Agriculture, s'est réuni hier. M. Méline a ouvert la séance par un exposé général de ses travaux. L'idée maîtresse qui doit le dominer, c'est la mise en valeur du sol français, qui est une question de défense nationale au premier chef. Le principal facteur de la production agricole est en ce moment la main-d'œuvre, et plus on avance dans la guerre, plus ce facteur dépend de l'autorité militaire. Le général Gallieni, qui comprend cette haute nécessité, est bien résolu à faire tout le possible pour aboutir à des solutions rapides et pratiques. Ce sera au comité à indiquer la procédure à suivre pour amener partout la main-d'œuvre à temps.

M. Méline est aussi préoccupé d'une autre question qui est arrivée à l'état aigu : celle des terres abandonnées. Il y a là un mouvement dangereux qu'il faut arrêter court, sans pour cela toucher aux principes du droit de propriété.

La production agricole a deux faces, le côté de la création du produit et celui de sa mise en vente, qui intéresse au plus haut degré le producteur lui-même. Entre le producteur et le consommateur se place, sur les marchés de nos grandes villes et surtout sur le marché de Paris, une foule d'intermédiaires qui peuvent faire des hausses ou des baisses factices au grand détriment du producteur, lequel voit trop souvent monter les prix sans en retirer le moindre bénéfice quand il n'est pas mis en perte.

La question de la réorganisation du marché de Paris, par exemple, depuis si longtemps posée, exige une solution prompte. Elle s'impose tellement que le Conseil municipal de Paris et le préfet de police font les plus grands efforts en ce moment pour améliorer la situation; mais, ce qu'il faut, c'est un régime définitif qui survive à la guerre. Il n'est pas possible de retarder plus longtemps la réforme du marché de la Villette et la révision du système de vente aux Halles centrales. M. Méline invite le comité à étudier la question d'urgence. Mais il est d'avis de ne rien exagérer. Le consommateur se trompe souvent sur les causes des souffrances qu'il endure, et il faut faire son éducation pour prévenir des paniques sans fondement.

Le mieux est de lui dire la vérité. M. Méline se propose de mettre chaque semaine sous les yeux du comité les fluctuations du marché de Paris pour en déterminer le caractère. Ce sera une manière de donner des avertissements salutaires à ceux qui seraient tentés d'abuser de l'impuissance des consommateurs.

M. Méline compte sur l'autorité du comité pour lui donner la force dont il a besoin auprès du Parlement et du gouvernement.

Le comité a ensuite procédé à la constitution de son bureau.

A M. Develle, président, il a adjoint comme vice-présidents MM. Gomot et Viger, sénateurs, et M. Duriau, député.

En outre, le comité a désigné comme rapporteur général M. Massé, ancien ministre du Commerce. Il se réunira chaque semaine.

Sympathies franco-italiennes

M. Poincaré, président de la République, vient d'adresser le télégramme suivant au roi d'Italie à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance :

*A Sa Majesté Victor Emmanuel III,
roi d'Italie.*

Je tiens à renouveler à Votre Majesté, à l'occasion de sa naissance, l'assurance de ma cordiale amitié et j'ai grand plaisir à lui adresser les vœux sincères que je forme pour son bonheur et celui de la famille royale ainsi que pour la gloire de ses armées.

R. POINCARÉ.

Le roi d'Italie a répondu :

*A Son Excellence Monsieur le Président
de la République, Paris.*

Je vous suis très reconnaissant des félicitations et des vœux si aimables que Vous avez bien voulu m'adresser. En vous exprimant mes cordiaux remerciements, je vous prie, Monsieur le Président, de croire à mes sentiments de sincère amitié et d'agréer en même temps les vœux chaleureux que, à mon tour, je forme pour la grandeur de la France et pour le glorieux succès de sa vaillante armée.

VICTOR EMMANUEL.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL BELGE

Lutte d'artillerie intermittente sur tout le front, notamment devant la ferme de l'Union, Rodéskerke, Schönbecker, Stigrekenskerke, Lettenburg, Caeskerke, Nordschoote et Mercken.

LA CRISE DE LA VIE CHÈRE

On a longuement discuté, mais aucune décision n'a été prise.

Le Conseil général de la Seine, réuni hier en séance publique, a longuement discuté les moyens capables de mettre un terme à la crise de la vie chère.

M. Ambroise Rendu ayant préconisé la création d'un organisme départemental d'approvisionnement, M. Mithouard a fait observer que cette commission existe déjà : c'est la commission de l'alimentation.

Cette discussion s'est terminée par le renvoi à la commission départementale de l'alimentation des questions énumérées dans le rapport de M. Ambroise Rendu pour examen. A son tour, M. Sellier a précisé la situation : « Beaucoup de détaillants, a-t-il dit, attribuent la hausse aux marchands en gros, tandis que les marchands en gros rejettent la faute sur les détaillants. Il n'y a que la collectivité qui puisse protéger les consommateurs contre l'avidité des trafiquants. »

L'orateur a déposé le projet de vœu suivant :

« Le Conseil général émet le vœu :

« Que le gouvernement examine et prenne d'urgence toutes mesures utiles pour assurer, dès à présent et au lendemain de la guerre, le maximum de rendement au sol national;

« Que les tarifs douaniers qui frappent l'introduction du bétail vif ou abattu soient suspendus pendant une durée minimum de cinq ans, susceptible de permettre la reconstitution du cheptel, en même temps que la création et l'amortissement des installations frigorifiques, de nature à faciliter l'introduction des viandes frigorifiées pendant cette période;

« Que les règlements qui paralysent la consommation de la margarine soient suspendus;

« Que l'organisation matérielle du marché parisien soit modifiée de façon à réduire au minimum les frais de manipulation des marchandises, à empêcher en même temps que la resserre officielle ou occulte la pratique désastreuse du regrat tant à Paris que dans la périphérie et à exonérer des taxes parisiennes d'octroi les denrées consommées en banlieue;

« Que la préfecture de police envisage, dans le plus bref délai, des mesures à prendre pour taxer la viande dans les boucheries de détail, en même temps que la mise en vente de notables quantités de viande frigorifiée empêcherait la hausse sur le marché de gros;

« Que le projet de loi sur la taxation soit élargi de façon à permettre la taxe et la réquisition de toutes les denrées chez le producteur et l'organisation municipale ou départementale de la répartition;

« Qu'il prévienne la création d'organes de nature à assurer des relations directes entre les détaillants et les producteurs groupés les uns et les autres en coopératives, dans le but d'échapper à l'exploitation des intermédiaires;

« La désignation de commissaires-priseurs, officiers publics chargés d'assurer la sincérité des transactions sur le marché du gros et du demi-gros;

« La création de coopératives municipales ou départementales et l'organisation de régies communales d'élevage. »

Mais M. E. Caron ayant fait observer qu'il était impossible dans une seule séance et vu l'heure avancée de prendre la responsabilité des mesures proposées, dont certaines sont acceptables et d'autres non, le Conseil, partageant cette manière de voir, a renvoyé au bureau l'examen de tous ces vœux.

Prochaine séance mercredi 24 novembre. — M. E.

Nouvelles parlementaires

La situation dans les Balkans

La commission des affaires extérieures a entendu, hier, M. Briand, le général Gallieni et l'amiral Lacaze sur la situation dans les Balkans.

Les crédits militaires

M. Raoul Péret, rapporteur général du budget, vient d'achever la rédaction de son rapport sur les crédits supplémentaires demandés pour l'exercice 1914 pour les services de la guerre et de la marine. Ces crédits se montent à 422.613.688 francs.

La commission du budget exprime le regret que les explications données à l'appui de ces demandes soient trop souvent sommaires.

Elle demande qu'on réduise les indemnités allouées aux membres des commissions de ravitaillement. Les membres civils de ces commissions reçoivent une indemnité de 40 à 48 francs; cette indemnité est jugée trop élevée, ainsi que celles accordées aux membres militaires.

Elle s'élève contre l'excès de personnel dans les commissions de gare; des économies pourraient être réalisées de ce chef et la commission du budget compte sur le ministre de la guerre pour opérer des réductions partout où cela sera possible.

Une réduction de 4.090.000 francs a été opérée sur le crédit relatif aux ordinaires de la troupe au Maroc; et il a été décidé qu'une révision du tarif en cours d'année serait faite pour en adapter le taux aux variations de prix des denrées.

L'emprunt

La commission des finances, réunie sous la présidence de M. Milliès-Lacroix, a entendu hier après-midi M. Alexandre Ribot, ministre des Finances, au sujet de l'emprunt.

M. Aimond, rapporteur général, a donné ensuite lecture de son rapport.

BREVETS ET BACCALAURÉAT
Révision rapide par correspondance
PIGIER, 53, rue de Rivoli, 53 - PARIS

La Vie Economique

LES TARDIGRADES

Dans un récent article, nous avons vu que les événements ont montré le trou de notre organisation, et qu'il était urgent de faire l'éducation économique de la nation, par l'instruction économique de l'élite dirigeante. Des faits nouveaux viennent, à leur tour, prouver que si l'éducation économique de l'élite dirigeante est nécessaire, l'instruction commerciale de ceux de nos fonctionnaires qui ont dans leurs attributions la solution de questions commerciales est encore plus indispensable.

Ainsi, d'un tout récent procès intenté par l'Intendance aux fournisseurs de l'armée nous retiendrons d'abord l'aveu explicite fait dans le rapport officiel de M. le contrôleur Boysson, de « l'ignorance où se trouvait l'administration militaire des usages commerciaux ».

Au lieu d'apprendre aux officiers d'administration les quinze formules nécessaires à la fourniture du moindre objet destiné à nos combattants, on ferait mieux de leur imposer un stage dans une grande maison de commerce, d'alimentation d'abord, de fourrage ensuite, d'habillement après. Ils sauraient au moins ce qu'ils achètent, ce qui serait, pour la nation, beaucoup plus important que de savoir quel numéro d'imprimés il faut employer pour effectuer l'achat.

De cette ignorance incroyable et impardonnable des usages commerciaux, un autre document officiel, encore plus récent, nous apporte la preuve flagrante.

Tout le monde sait que, dans les affaires modernes, l'usage du téléphone et de la machine à écrire est absolument généralisé. Il paraît, d'après notre éminent ministre de la Guerre, que l'administration militaire ignore, non seulement les usages commerciaux, mais aussi l'outillage commercial, puisque la récente circulaire du général Gallieni précise :

L'usage du téléphone et du message téléphoné est à recommander pour éviter les pertes de temps dans les transmissions.

L'emploi de la machine à écrire avec papier au carbone, des presses lithographiques, des polycopiers, etc., permet de multiplier les exemplaires des documents originaux.

La nécessité de recommandations si élémentaires peut sembler étrange au premier abord, mais, à l'examen, elle s'explique. En effet, les employés de bureau, les commandants de dépôts, sont-ils des hommes d'affaires ? Non, ce sont des gens qui sont exactement le contraire de ce qu'on appelle l'homme d'affaires, puisqu'ils ont préféré, aux chances de succès et de fortune que le commerce et l'industrie offrent aux esprits combattifs et débrouillards, la certitude d'une médiocrité, négligée tout au plus ; qu'à l'espoir de se retirer, après fortune faite, du négoce, ils préfèrent la certitude de planter leurs choux avec 1,200 francs de retraite.

Les mentalités sont donc, déjà a priori, dissemblables. A supposer même l'absence de parti pris de la part de ces officiers, vraies machines à retarder, leur carrière a très bien pu s'écouler sans qu'ils sachent même ce qu'est le papier carbone. Quant au téléphone, ils savent qu'en campagne cela s'emploie, mais c'est une connaissance toute théorique : les casernes n'en ont guère : les plantons sont là pour un coup, mais pas pour un coup de téléphone.

En temps de paix, dans l'armée et même en temps de guerre, si j'en crois la curieuse circulaire du général Gallieni, les mots : valeur intrinsèque et valorisation du temps, n'ont, à tous les degrés de la hiérarchie, pour beaucoup, aucun sens concret. *Times* et *money* n'est compris que des interprètes !

Prenons un exemple classique : tous les grands hôtels, les grands magasins, les grandes exploitations nourrissant un nombreux personnel emploient des machines à éplucher les pommes de terre, machines peu coûteuses, au reste. En avez-vous vu dans les casernes ? Non pas, mais vous avez vu des escouades entières éplucher les patates, en gâchant la moitié ; travail que la machine aurait fait beaucoup plus rapidement, beaucoup plus proprement et beaucoup plus économiquement.

Durant ce temps, les auxiliaires, chargés de cette féminine corvée, pourraient travailler utilement aux champs, aux ateliers, ou, laissés dans la vie civile, loin de coûter à l'Etat, je veux dire au pays, contribuer à l'enrichir.

Je vous assure que les frais d'achat des machines seraient vite amortis !

Mais ce serait trop simple ! On ne peut donc pas demander à des gens qui en sont encore aux errements de l'armée de métier de jadis des initiatives de méthode et une organisation moderne. Et pourtant, on sait combien la guerre actuelle est une affaire industrielle, scientifique, économique.

Ce n'est, du reste, pas seulement dans les questions militaires que nous trouvons ces cloisons étanches, qui séparent la France administrative de la France économique ; nos élèves consuls appelés à défendre au cours de leur carrière les intérêts commerciaux du pays à l'étranger se voient-ils imposer des stages dans

des maisons qui exportent ou qui s'occupent de commission ? A en juger d'après un récent rapport de la commission du commerce et de l'industrie chargée d'examiner le projet de loi ayant pour objet de développer les services de l'Office national du commerce extérieur, nous en sommes loin.

M. Landry, le distingué rapporteur de ce projet, y est textuellement :

« Nous ne pouvons accepter aussi facilement la suppression de la disposition qui astreint les élèves consuls et vice-consuls à faire un stage à l'Office national.

« La réforme de notre représentation commerciale officielle à l'étranger est l'une de celles que les pouvoirs publics ont le devoir d'entreprendre, s'ils veulent faire pour notre exportation ce que commande l'intérêt national. Nous savons, et nous n'avons pas dissimulé que cette réforme si importante est en même temps quelque chose de complexe et de difficile. Ce sera, sans doute, l'un des premiers objets qui seront proposés à l'étude de ce comité consultatif du commerce d'exportation que la loi projetée veut instituer. Mais rien ne s'oppose à ce que, sans attendre les résultats d'une telle étude, on adopte, dès à présent, la mesure spéciale dont il s'agit. Tout le monde aperçoit l'intérêt qu'il y a à ce que les jeunes gens qui entrent dans la carrière consulaire, avant de partir pour aller occuper leur premier poste, viennent dans les bureaux de l'Office national se familiariser avec ces questions commerciales auxquelles nous estimons qu'ils devront se consacrer avant tout. »

Ce rapport parlementaire prouve donc qu'il existe, dans certains milieux, une opposition à ce que nos élèves consuls et vice-consuls, fassent un stage où ils pourraient, sinon apprendre les questions commerciales extérieures aussi bien qu'en mettant eux-mêmes la main à la pâte, tout au moins en acquérir une teinture suffisante.

J'ai pris aujourd'hui mes exemples dans l'armée et dans la diplomatie, parce que ce sont ces importants départements qui assurent les lourdes charges de l'heure présente, mais qu'on prenne les contributions indirectes — où les *x* me semblent une préparation professionnelle insuffisante au traitement du tabac et à la fabrication des allumettes — le service d'organisation des ports, ou d'autres encore, dès qu'on approfondit un peu les choses, on s'aperçoit que les qualités pratiques, professionnelles, sont peu en faveur. Cependant, pour économiser notre argent, quelques élémentaires notions commerciales s'imposent.

Jusques à quand l'incompétence sera-t-elle un titre nécessaire et suffisant ?

Ray. J.-M. G.

INFORMATIONS

La vie chère.

Les mers sont libres.
Les sous-marins boches n'y tiennent pas les poissons.
L'armée consomme avec succès les viandes frigorifiées.
Les gendarmes enterrent le gibier des battues.
Les fabricants sont pleins de bonne volonté.
Les intermédiaires, de désintéressement.
Les détaillants, navrés d'augmenter leurs prix.
La préfecture de police fait de l'affichage.
Le Conseil municipal s'émue de la situation.
La commission des cours fait l'union sacrée... à nos frais.
On a pris, une fois de plus, l'avis de tout le monde, Sauf du public... pour ne pas changer.
Car les consommateurs n'ont pas de chambre syndicale.

Un Sénat économique.

Les présidents des chambres de commerce se sont réunis la semaine dernière. Quatre-vingts chambres étaient présentes ou représentées. De nombreuses questions ont été examinées : pénurie de la monnaie de billon ; manque de monnaie divisionnaire en province ; commerce avec la Russie ; priorité réservée à l'industrie française dans les achats du gouvernement, pour les besoins de l'armée ; examen de la proposition de loi Faillot tendant à l'institution d'une juridiction spéciale en matière de marchés à livrer, passés avant la guerre ; lutte contre l'alcoolisme ; suppression du moratorium ; réparations des dommages de guerre ; question de la Syrie ; projet de loi relatif au régime des entrepôts ; limitation à l'Europe de l'interdiction des relations commerciales avec l'ennemi.

En se séparant, l'Assemblée décida d'augmenter le nombre de ses sessions, afin de pouvoir examiner plus rapidement les graves questions économiques qui surgissent à l'heure actuelle.

Le beurre et les œufs entrent en franchise.

Un décret du 12 novembre suspend les droits d'entrée sur les œufs, beurres frais, fondus ou salés.

Une solution à la crise du billon.

RECOMPENSE nationale à qui pourra montrer une pièce d'un sou, millésime 1915 (fabrication annoncée : 4.000.000 par mois). Emission ? Circulation ??

Faites tenir, contrôler
votre Comptabilité par les
Etabl^s Jamet-Buffereau
PARIS, 93, B. Rivoli - NANCY, 20, F. St-Jean.

LA CIGALE... ET LE CHARBON

Nous n'aurons plus froid.

Un projet de loi va nous chauffer à bon compte. Le gouvernement l'a déposé dans ce but sur le bureau de la Chambre, afin d'exercer une action régulatrice sur les prix de vente du charbon et son mode actuel de répartition. Sans discuter aujourd'hui cette initiative, il faut remarquer seulement que ce projet, pour avoir un effet utile, durant le second hiver de guerre qui commence, aurait dû être déposé — et voté surtout — par le Parlement dès l'été dernier. On commencerait à l'appliquer, tandis que, maintenant, la saison froide sera à moitié passée quand sa discussion, ses amendements, sa promulgation et celle des arrêtés subséquents auront réalisé ce projet, aussi parfait soit-il.

Quoi qu'il en soit, la situation de l'extraction s'étant plutôt améliorée depuis l'hiver dernier, il y a tout lieu de supposer qu'au point de vue quantité il n'y aura pas plus de pénurie qu'il n'y en eut alors, et que chacun pourra s'approvisionner chez son fournisseur.

Mais, au point de vue des conditions de vente, et des prix demandés, il est bien difficile de se prononcer à l'avance, les facteurs intervenant dans leur établissement étant nombreux autant que divers, et subissant les multiples influences de la température, de la psychologie des intermédiaires, et de l'activité des pouvoirs publics.

De la température, d'abord, par ce fait que les transports par voie fluviale étant infiniment moins onéreux que ceux par voie ferrée, de fortes pluies provoquant une crue de la Seine suffisante pour arrêter le trafic des péniches, peuvent avoir une fâcheuse répercussion sur les cours, par suite de la notable augmentation du prix de transports qui en serait le résultat.

De la psychologie des intermédiaires, qui, il faut l'espérer, sauront résister à la fièvre du gain qui s'est emparée de la plupart des fournisseurs d'articles nécessaires à la vie, mais pourraient aisément provoquer une disette factice, afin d'amener la hausse et d'en bénéficier au détriment de la consommation.

De l'activité des pouvoirs publics qui ont dû, sans doute, profiter des leçons de l'an dernier, pour assurer la main-d'œuvre nécessaire au déchargement des navires, augmenter et améliorer l'outillage de nos ports de commerce, et éviter l'engorgement qui a contribué, pour une large part, à faire monter les prix, l'autre hiver.

Il est malheureusement permis de se demander si toutes les précautions utiles ont été prises par « qui de droit », et si nos dirigeants se sont souvenus à temps de la vieille formule : gouverner, c'est prévoir.

Au moment où j'écris ces lignes, j'ai, sous les yeux un document qui ne laisse pas de donner quelques doutes et quelque inquiétude à cet égard.

Il s'agit, en l'espèce, d'un décret du 28 octobre dernier, paru au *Journal officiel* du 30 du même mois, où le président de la République :

Vu la loi du 26 août 1913 qui a déclaré d'utilité publique l'amélioration et l'extension du port de Rouen et de ses accès... Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Est déclarée urgente l'acquisition, sur la rive gauche de la Seine, en aval de Rouen, des terrains destinés à recevoir les déblais provenant des travaux à exécuter dans ce port, et à constituer les terre-pleins et la voie publique de desserte des quais à y construire...

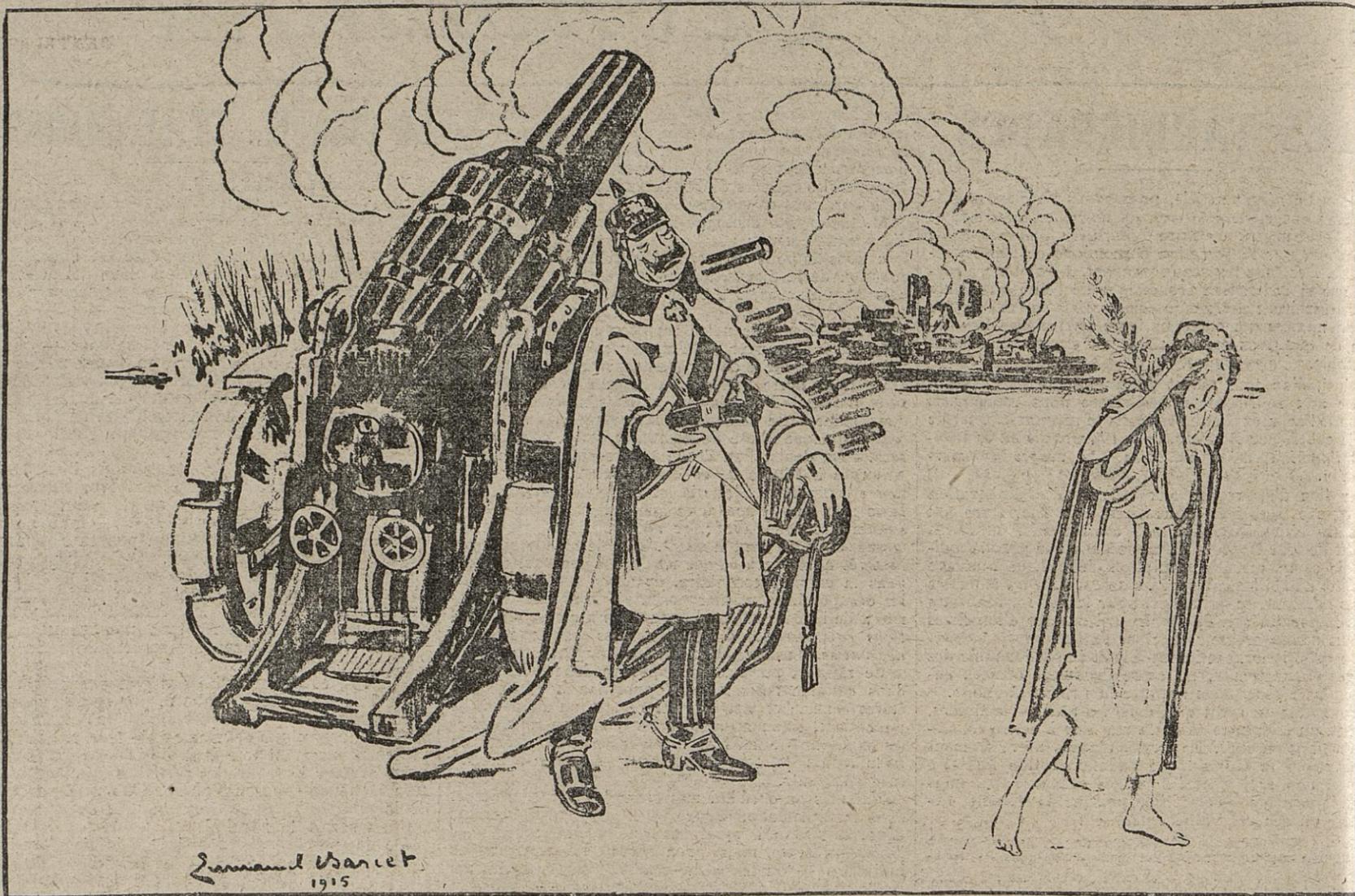
Ainsi donc, alors que l'insuffisance du port de Rouen était constatée et enregistrée par une loi en date du 26 août 1913 et son amélioration déclarée d'utilité publique ; alors que l'hiver dernier, dès les premiers jours, cette insuffisance était démontrée et que l'engorgement en résultant exerçait la plus fâcheuse influence sur les cours d'une matière aussi nécessaire que la houille, c'est seulement le 28 octobre 1915, c'est-à-dire deux ans et demi après le vote de cette loi, un an après cette démonstration si préjudiciable pour le public, que les pouvoirs publics décrètent l'urgence, non pas même du commencement des travaux, mais de l'acquisition des terrains nécessaires à leur exécution.

Il y a là quelque chose qui n'est pas pour rassurer le public quant aux mesures prises pour sauvegarder ses intérêts contre toute crise des prix, particulièrement en ce qui concerne le charbon.

Au moment de la discussion du projet de loi gouvernemental, nous en ferons l'étude et constaterons en même temps l'influence qu'aura, sur le marché, le stock de précaution enfin constitué par la Ville de Paris.

Em. Montfort.

Comment Guillaume comprend la paix !



NOUVELLE TENTATIVE DE SÉDUCTION

Guillaume (à la Paix). — Voyons, tu le sais bien qu'au fond je n'ai jamais aimé que toi..

Emmanuel Barcet.

TRIBUNAUX

Le soldat Folcher exagérait...

Folcher, soldat d'infanterie coloniale, blessé à la jambe, était venu en convalescence à Paris. Là, il s'était mué en caporal, puis en sergent, et arborait fièrement la médaille militaire et la Légion d'honneur. Il sollicita des secours, et, grâce à sa faconde, il réussit à se faire remettre 50 francs du préfet de la Seine et une même somme du préfet de police. Des députés s'intéressèrent à lui, et M. Lajarrige, député du dix-neuvième arrondissement, lui fit octroyer un secours de 3 francs par jour. Pour l'en remercier, Folcher fit aux écoles une conférence sur les exploits des poilus et les siens en particulier. Dans un grand quotidien, on publia son interview et le film reproduisit ses traits. L'apparition sur l'écran du « sergent », avec ses décorations et ses béquilles, était saluée par la *Marseillaise*, que les spectateurs écoutaient debout.

Rien n'est plus amusant que l'histoire de sa « nomination » au grade de sergent.

Folcher, se rendant un jour à Rosny pour voir un zouave de ses amis, est félicité par le capitaine pour sa médaille militaire et sa croix.

— Comment, vous n'êtes que caporal ? — il ne portait à cette époque que les sardines de laine — interrogea l'officier après avoir écouté le récit de ses prouesses.

— Non, mon capitaine, je suis sergent, mais je n'ai pas l'argent nécessaire à l'achat de galons.

— Qu'à cela ne tienne, répondit l'officier. Et, immédiatement, il ordonna au tailleur de coudre sur les manches de Folcher de beaux galons d'or tout flambant neuf.

Après plaidoirie de M^r Alexandre Zévaès, le conseil l'a condamné à deux ans de prison et 100 francs d'amende.

Faux prince et escroc

Annibal Peluso, trente-quatre ans, sujet italien, se faisait appeler prince Carracioli et se disait lieutenant attaché à l'ambassade d'Italie. Il avait fait connaissance d'un courrier de l'ambassade dans l'espoir de se faire remettre des documents diplomatiques. Il pratiquait surtout l'escroquerie, et ses dupes nombreuses étaient de préférence les femmes de mobilisés. Arrêté à Levallois-Perret, le 7 octobre dernier, Peluso a été condamné hier, par la dixième chambre correctionnelle, à quatre ans de prison et 500 francs d'amende.

Un couple suspect

Devant le deuxième conseil de guerre comparaisaient, hier, le nommé Frevzess, sujet hollandais, et la femme Spiess, originaire de Gervède (Allemagne).

Ils sont inculpés : 1° Fausse déclaration d'étranger ; 2° Usage de faux passeport ; 3° Introduction illégale dans une place forte.

M. le capitaine Montel, commissaire du gouverne-

ment, réclame une peine sévère pour le couple « indésirable », dont les moyens d'existence et les agissements à Meudon faisaient l'objet des commentaires de la population et constituent un ensemble de charges des plus suspectes.

Après plaidoirie de M^r Viteau, le conseil condamne Frevzess à trois ans de prison, 1.000 francs d'amende et à l'interdiction de séjour indéfinie ; la femme Spiess à trois ans de la même peine et 1.000 francs d'amende.

Taisez-vous ! Méfiez-vous !

La femme Durand, née Baechli, originaire de Strasbourg, résidait en France depuis sept ans. Elle avait réussi à se faire admettre dans une usine d'Aubervilliers, où l'on procède à la fabrication des obus et des grenades.

Les sentiments germanophiles dont la femme Durand faisait étalage la rendirent suspecte aux ouvrières, qui la surveillèrent. Elle tenta de se faire remettre une grenade et un obus.

En juillet dernier, elle était surprise dérobant des brochures relatives à l'emploi et au fonctionnement des grenades, avec le schéma et la description détaillée de l'engin. Elle comparaisait, hier, devant le troisième conseil de guerre, qui l'a condamnée à six mois d'emprisonnement.

NOUVELLES BRÈVES

Aux Halles centrales. — Hier, les marchés de la viande, du beurre, des œufs et du fromage ont été seuls ouverts.

Les arrivages en beurre et œufs ont été assez importants, et les cours ont légèrement baissé. A noter que les années précédentes les Halles recevaient 25 millions d'œufs environ dans le mois d'octobre ; il n'en est arrivé cette année que 11 millions. Par suite du temps froid, la demande a été très active à la vente en gros de la viande. On a constaté une légère hausse sur le veau. Cours du bœuf stationnaires.

Coups de revolver. — A 11 heures, hier matin, rue de Flandre, à Paris, un inconnu a tiré des coups de revolver sur Zeab Ali ben Mohamed, vingt et un ans, et Joséphine Hommeau, trente-deux ans, journalière, 22, passage Doudeauville. Tous deux sont soignés à l'hôpital Saint-Louis. On recherche le coupable.

Sous le Métro. — Une femme paraissant âgée de trente ans environ, vêtue de noir, s'est jetée, hier, vers midi, sous la rame 171 au moment où celle-ci entrait en gare de La Cité. La malheureuse a été broyée.

Un espion fusillé. — CHAUMONT. — L'espion Alexandre Heck, condamné à mort une première fois par le conseil de guerre de Troyes, une seconde fois par le conseil de guerre de Bourges et, en dernier lieu, par le conseil de guerre de la 21^e région à Chaumont, pour avoir renseigné l'état-major allemand sur l'emplacement de nos troupes, a été fusillé hier matin, à 6 h. 40, au champ de tir de la Vendue.

Un vapeur italien échoué sur un banc de sable. — PAULLIAC. — Le vapeur italien *Umberto*, capitaine Astari, venant de Middlebrough et allant à Civita-Vecchia, a été poussé dimanche par la tempête vers nos côtes et a dû relâcher à Paulliac avec une voie d'eau.

L'*Umberto* a été échoué sur un banc de sable, en face du Lazaret ; il a demandé du secours. Un bateau-pompe a été envoyé de Bordeaux à Paulliac.

Le prince Albert malade. — LONDRES. — On annonce que le prince Albert, qui est aspirant de marine à bord du vaisseau de guerre *Collingwood*, a dû rentrer à Londres, par suite de troubles gastriques qui nécessitent un traitement spécial.

Le prince Albert a été opéré de l'appendicite à la fin de l'année dernière.

Le naufrage du « Saint-Malo ». — LONDRES. — Onze corps des marins du vapeur français *Saint-Malo*, qui a sombré avant-hier à Guernesey, ont été rejetés sur la grève. Le bâtiment allait de Londres à Saint-Nazaire.

Un consul renversé par une automobile. — LA HAYE. — M. Pettipied, consul de France à La Haye, quittant avant-hier soir la légation, a été renversé par une automobile et a reçu quelques contusions.

Mort de M. Rheinhold-Klehmet. — AMSTERDAM. — Selon des journaux allemands, M. Rheinhold-Klehmet, un des représentants de l'Allemagne à la conférence d'Algésiras vient de mourir.

Exploits de pirates autrichiens. — ROME. — Le *Messaggero* apprend d'Athènes que quarante-six naufragés du vapeur *Bosnia*, qui ont été sauvés, sont restés soixante heures dans leurs embarcations et ont été ensuite recueillis par le navire anglais *Sudan*. Les naufragés racontent que les Autrichiens ont pillé le *Bosnia* et dévalisé les passagers.

Nouillettes Lucullus

RIVOIRE et CARRET

NOUILLETES LUCULLUS

RIVOIRE & CARRET

RIVOIRE & CARRET

USINES: LYON, MARSEILLE, PARIS, MULHOUSE

EXCELSIOR rétribue selon la place qu'elles occupent les photographies d'actualité qui lui sont envoyées, immédiatement et sans aucun retard, concernant les faits de guerre ou les événements divers offrant un intérêt général.

BLOC-NOTES

NOUVELLES DES COURS

S. A. R. le prince Albert, deuxième fils du roi George, souffrant, restera quelque temps à Londres pour suivre un traitement spécial.

La Maison de Braganca a célébré hier l'anniversaire de naissance de S. M. le roi de Portugal, né à Lisbonne le 15 novembre 1889, fils de feu le roi Carlos 1er, assassiné le 1er février 1908, et de S. M. la reine Amélie, née princesse de France.

INFORMATIONS

La duchesse de Sutherland, dame infirmière de la Croix-Rouge anglaise, qui a soigné pendant quatorze mois les blessés alliés sur le front, est en ce moment en Angleterre pour y prendre un peu de repos. (New York Herald.)

Le lieutenant Burin des Roziers, deux fois blessé et cité deux fois à l'ordre du jour, a été promu chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la croix de guerre avec palme à la suite de l'offensive de Champagne.

BIENFAISANCE

S. A. I. la princesse Napoléon vient d'ouvrir à Londres une exposition de Poupées de guerre. Les bénéfices de cette initiative sont destinés à procurer des vêtements chauds et des lainages aux braves soldats du front.

MARIAGES

On annonce le mariage de M. Victor de Royer, lieutenant de chasseurs à cheval, fils de M. Louis de Royer, avocat à la cour, et de Mme, née de Sonis, avec Mlle Gallois.

En l'église Saint-Bernard a été béni dans l'intimité le mariage de M. Robert Liétout, capitaine au 149e régiment d'infanterie, avec Mlle Madeleine Soudade.

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort :

De la vicomtesse Boucher de La Rivelle, née Passerat de Sians, décédée au château de Saint-Innocent, près Aix-les-Bains, à soixante-dix-sept ans;

De Mme veuve Ernest Kogé, née Cochlin, décédée à Paris;

De M. Tisserand, chef de bureau au ministère des finances, chevalier de la Légion d'honneur;

De M. Henri Duray, architecte diplômé, décédé à cinquante-neuf ans;

De M. Paravay, ancien directeur de l'Opéra-Comique.

LA CURIOSITE

VENTE D'AUJOURD'HUI : HOTEL DROUOT

Salle 4. — Après décès de Mme X..., suj. américaine, requête de M. Bodington : 1re vac. Faïences anc.; tableaux, gravures; meubles et bronzes, style Empire; bronzes, sièges et meubles; piano 1/2 queue de Beustein. M. Gabriel, comm.-pr.

EXPOSITION D'AUJOURD'HUI : HOTEL DROUOT

Salle 3. — Après décès. Bon mobilier; piano; bronzes d'art et d'ameubl.; tableaux anc. et mod.; gravures; bijoux; argenterie; pendule Empire; faïences, etc. M. Bondu, comm.-pr.

Morts au champ d'honneur

Le commandant Charles Alibert, tué le 10 octobre.

Les capitaines : Constant Lallemand, de l'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre; vicomte Gérard de Sarrau, du 108e d'infanterie, tué le 26 septembre, décoré de la croix de guerre avec palme; Edouard Bergerot, du 20e bataillon de chasseurs à pied; Edouard Bizot, Alphonse Gonquet, des zouaves; Eug. Auzias, du 30e de ligne, tombé le 27 septembre, deux fois cité à l'ordre de l'armée; de Bernard de Vautz, conseiller général des Basses-Alpes, tombé le 4 octobre, âgé de quarante et un ans; Alphonse Bernatin, du 310e d'infanterie, officier de la Légion d'honneur, tué le 18 octobre.

Les lieutenants : Marcel Tessier, chef de service aux fabrications d'aviation militaire, garde général des eaux et forêts, décédé des suites d'une maladie contractée en service commandé le 25 octobre, à l'hôpital militaire de Lyon; Gaspard de Candamo, des dragons, fils du ministre du Pérou à Paris; Maurice Garraud, du 355e d'infanterie, attaché à la présidence de la Chambre des députés; Jean de Genouillac, cité à l'ordre de l'armée; René Barrault, des chasseurs alpins; Maurice Payen, des dragons.

Les sergents : Henri Valhelet, de l'infanterie, docteur en droit, secrétaire de la maison d'édition Albin Michel, tué le 26 septembre; Paul Staehli, du 30e d'infanterie, tombé le 3 octobre; Marius Ackerman, de l'infanterie, décoré de la croix de guerre, tombé le 26 septembre, âgé de vingt-six ans. Aram-Melik Minassiantz, du 26e d'infanterie, tombé à l'âge de trente-neuf ans, le 26 septembre 1914. Il était porté comme disparu.

Pierre-Alexandre Bouisson, tué le 8 octobre, âgé de vingt ans, fils du colonel, ancien directeur de l'artillerie de Vincennes.

Communiqués

Le Comité d'assistance aux mutilés de Seine-et-Oise donnera jeudi, à 2 h. 1/2, en la chapelle du château de Versailles, une audition de musique sacrée avec le concours de l'œuvre France-Belgique.

Le Syndicat de la Presse Parisienne a mis à la disposition de la Société de Secours aux Blessés militaires une somme de 100.000 francs en faveur des grands blessés d'Orient.

L'œuvre du Pain de nos Prisonniers, 45, quai des Grands-Augustins, souge au Noël des prisonniers pauvres et fait appel à la générosité du public pour ajouter quelques douceurs à ses colis.

La contribution totale des groupements professionnels ou corporatifs de l'œuvre d'assistance Le Secours National s'élève actuellement à près de 4 millions. A lui seul, le Comité national des P.T.T. a versé 1.095.000 francs; le personnel des Chemins de fer de l'Etat 949.341 fr. 70.

Un pèlerinage solennel aura lieu jeudi au Sacré-Cœur de Montmartre, à 9 heures du matin, en l'honneur des soldats de l'Aisne morts pour la France.

L'œuvre Le Vêtement du Prisonnier de Guerre, 63, Champs-Élysées, invite les familles et les comités de secours à employer pour leurs emballages soit des boîtes de fort carton, soit de petites corbeilles d'osier pour éviter les détériorations et les pertes en cours de route.

Une équipe de quatorze infirmiers appartenant à la Société de Secours aux Blessés militaires (21, rue François-Ier) s'est embarquée hier, à Marseille, sur l'Orient, sous la conduite de Mlle Reboulet, infirmière major, décorée de la croix de guerre. La précédente équipe était partie sous la direction de Mlle Argyropoulos, avec le généreux concours de S.A.R. la princesse Georges de Grèce.

La documentation sur la guerre, la plus complète, la plus exacte, est fournie par la collection d'Excelsior. Demander conditions spéciales à ses bureaux.

THÉÂTRES

A l'Odéon. — Le second théâtre français annonce pour jeudi, en matinée, le Mariage de Figaro, qui sera précédé d'une conférence de M. Gaiffe.

Au Théâtre Sarah-Bernhardt. — Le dernier acte de la Dame aux Camélias alternera avec les Cathédrales.

C'est sur les demandes nombreuses du public que Mme Sarah Bernhardt s'est décidée à ce spectacle alterné.

Donc, jeudi, en matinée, samedi soir et dimanche soir, le dernier acte de la Dame aux Camélias et l'Impromptu du paquetage.

Mardi soir et dimanche, matinée, les Cathédrales et l'Impromptu du paquetage.

Concerts Colonne-Lamoureux. — Dimanche prochain, à 3 heures, salle Gaveau, cinquième concert Colonne-Lamoureux avec le concours de Mme Gabrielle Gills, qui interprétera deux œuvres de H. Duparc : l'Invitation au Voyage et Chœur triste, puis, en première audition, Chant pour les morts, de A. Bertelin.

Nous voyons ce pas au programme : la Symphonie en si bémol, de Chausson; l'Âme de la Terre, évocation symphonique (1re audition), de D. V. Fumet; le Prélude du Déluge, de C. Saint-Saëns; violon-solo, M. Albert Quésnot. Le concert se terminera par Wallenstein, trilogie de V. d'Indy : 1. Le camp de Wallenstein; 2. Max et Thécla; 3. La mort de Wallenstein. L'orchestre sera dirigé par M. Camille Chevillard.

MARDI 16 NOVEMBRE

Comédie-Française. — A 20 h. 15, la Nouvelle Idole. Opéra-Comique. — Relâche.

Odéon. — Relâche.

Ambigu. — A 20 h. 15, mardi, jeudi, sam., dim. (A 14 h. dim.), la Demoiselle de magasin.

Bouffes-Parisiens. — A 20 h. 15, 1er les soirs, Kit (Max Dearly). Th. des Capucines. — A 20 h. 15, Paris quand même; l'Assommoir; Ou rouvre.

Gaieté. — A 20 h., mercr., sam. et dim.; à 14 h., jeudi et dim., Michel-Strogoff.

Cluny. — A 20 heures, Arsène Lupin.

Folies-Bergère. — A 20 h. 45, la revue.

Gaité-Lyrique. — A 20 h. 30, le Coup de fouet.

Grand-Guignol. — A 20 h. 45, tous les soirs (mat. jeudi et dim.), Horrible Expérience et trois pièces.

Gymnase. — A 20 h. 30, mercr., jeudi, sam., dim. (14 h. 30 dim.), la revue A la Française.

Porte-Saint-Martin. — A 19 h. 30, mardi, jeudi, sam. et dim. (13 h. 45 dim.), Cyrano de Bergerac.

Palais-Royal. — A 20 h. 30, tous les jours (à 14 h. 30 jeudi et dim.), la comédie-revue, Il faut l'avoir.

Renaissance. — A 20 h. 30, Fred, Seance de nuit.

Th. Sarah-Bernhardt. — A 20 heures, mardi, jeudi, sam. et dim. (14 heures jeudi et dim.), l'Enfant vainqueur, l'Impromptu du paquetage, les Cathédrales.

Trianon-Lyrique. — A 20 h. 15, le Val d'Andorre.

Vaudeville. — A 20 h. 15, la Belle Aventure.

MUSIC-HALLS, ATTRACTIONS, CINEMAS

Olympia (Centr. 44-68). — A 2 h. 30 et à 8 h. 30, Mistinguett dans Kiss Me. Vingt vedettes et attractions.

Gaumont-Palace. — A 8 h. 15, les Vampires, Sur les sommets d'Alsace. Loc. 4, r. Forest, de 11 à 17 h. Marc. 16-73.

Cinéma des Nouveautés Aubert-Palace (24, Bd des Italiens). — De 2 à 11 h. spect. permanent. En Argonne.

Omnia-Pathé. — Le Malheur qui passe (Mlles Robinne, M. L. Derval, MM. Escoffier, Trévis); la Bien-aimée (Napierkowska). Actual. milit.

Tivoli-Cinéma. — 2 h. 30 à 8 h. 30, les Vampires.

Cinéma des Folies-Dramatiques. — Mat. 15 heures, soir. 20 h. 15 : le Paradis, la Fille du Boche, exclus. sensat.

LES SPORTS

CYCLISME

Le championnat de l'A. C. P. — Au Vélodrome d'Hiver, l'Amical Club Pagès a organisé un championnat qui occupera plusieurs semaines. Résultats de dimanche :

Première série : Fortier, Puech, Hennequin; dernier tour : 17 s. 3/5. — Deuxième série : Marcellin, Béthéry, Earith; dernier tour : 17 s. 1/5. — Troisième série : Johay, Besse, Canteau; dernier tour : 16 s. 4/5. — Quatrième série : Hiff, Oura, Soupeau; dernier tour : 17 s. 2/5. — Cinquième série : Badenas, Laurent, G. Empias; dernier tour : 17 s. 2/5. — Sixième série : Buch, Trévis, Meyer; dernier tour : 19 s. 3/5.

Premier repêchage : Béthéry. — Deuxième repêchage : Oura. — Troisième repêchage : Trévis.

Première demi-finale : 1. Fortier; 2. Trévis; 3. Buch; demi-roue, trois longueurs. — Deuxième demi-finale : 1. Marcellin; 2. Badenas; 3. Oura; demi-longueur, loin. — Troisième demi-finale : 1. Johay; 2. Hiff; 3. Béthéry; demi-roue, deux longueurs.

Finale : 1. Johay; 2. Marcellin; 3. Fortier; dernier tour : 12 s.

Superbe course de Johay, qui parvient à rattraper Marcellin, parti à 350 mètres, et le bat d'une roue; Fortier, surpris, n'insista pas.

ESCRIME

A la salle Henri IV. — Dimanche, poule à l'épée fort intéressante à la salle d'armes Henri IV, 3, rue du Pas-de-la-Mule (Bastille).

Résultats : 1. Savignon (Emile), 1 touche; 2. Lecœuvre, 2 touches; 3. ex aequo, Vaughan et Huclin, 3 touches; 4. Bleuët, 4 touches, etc.

Le sous-lieutenant Bonneval, membre de la salle, cité à l'ordre du jour, revenu récemment du front, présidait la poule. Le maître Grignard, directeur de la salle, donne à ses jeunes élèves non appelés des cours sur la théorie des trois armes.

"Academia"

Les réunions d'aujourd'hui

LAWN-TENNIS : matin et après-midi, 64, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly.

CULTURE PHYSIQUE : 10 heures, Institut Kamilien, 76 bis, rue des Saints-Pères; professeur : M. Sandberg. 20 h. 30, cours de Mme Dufaur, 5, rue Eugène-Dehaynin (Métro : Jaurès); tramway Opéra, station : Laumière).

COURS DE CHOEUR : 20 h. 45, au « Clairmont », 16, rue de Calais, sous la direction de Mlle M. Garret de Vauresmont, professeur de chant.

MEUBLES ET OBJETS D'ART

TABLEAUX. — DESSINS. — GRAVURES PORCELAINES DE CHINE, SAXE, SEVRES

IMPORTANTE ARGENTERIE

Bijoux, Eventails, Objets de vitrine

TRES BELLES FOURRURES. — DENTELLES

Importante lingerie brodée et garnie

SIEGES et MEUBLES ANCIENS

Tapis, Rideaux, Etoffes appartenant à

Mlle DEMARCY, artiste dramatique

VENTE HOTEL DROUOT, Salle 6,

les 21, 25, 26 et 27 novembre, à 2 heures.

Exposition particulière 22, publique 23 novembre

M. Ch. DUBOURG, com.-pris., 3, rue d'Alger

Suppléant M. F. LAIR-DUBREUIL, 6, rue Favart

MM. DUCHESNE et DUPLAN, exp., 10, rue Rossini

CONSTIPATION Vous qui souffrez de constipation. Guérissez-vous par la méthode ABSOLUEN VEGÉTALE de M. l'Abbé WARRE, Curé de Martainneville (Somme). — Biscuro Gratuite.

LA TOURISTE BANDE MOLLETIÈRE SPIRALE EXTENSIBLE La Seule en TROIS COURBES Supprimant tout glissement. 1re Qualité: Marque Or. 2me Qualité: Marque rouge. En Vente dans les Grands Magasins et les Meilleures Maisons de Chaussures, Nouveautés, Sports. Gros: La Touriste, Paris.

VIN de PHOSPHOGLYCERATE de CHAUX DE CHAPOTEAUT. FORTIFIANT STIMULANT Recommandé Spécialement aux CONVALESCENTS, ANÉMIÉS, NEURASTHÉNIQUES, Etc., Etc. Dans Toutes les Pharmacies. VENTE EN GROS: 8 RUE VIVIENNE, PARIS.

La Bourse de Paris DU 15 NOVEMBRE 1915

La liquidation de quinzaine s'est effectuée aujourd'hui dans les meilleures conditions. L'argent pour reports n'ayant pas dépassé 4 0/0. En ce qui concerne les transactions, elles ont été peu importantes, et les cours restent généralement sans grands changements. Notre 3 0/0 s'inscrit au comptant à 65,75 et 65,85 à terme, quelques réalisations s'étant produites en vue de la souscription au nouvel emprunt. Dans le groupe des fonds étrangers, notons un peu de lourdeur sur l'Extérieure à 87,75. Russes peu modifiés.

Du côté des établissements de crédit, la Banque de France reste à 4.500, le Crédit Lyonnais à 900, la Banque de Paris à 885.

Grands Chemins français très calmes. Seul le Nord a été coté à 1.190.

Le Rio s'est négocié à 1.493 au comptant et 1.482 à terme. En banque, nous laissons dans le compartiment industriel russe la Maltzoff à 470, la Toula à 1.220.

De Beers 316.

COURS DES CHANGES

Londres, 27,71 1/2; Suisse, 110 1/2; Amsterdam, 250 1/2; Pétersbourg, 194; New-York, 595; Italie, 92 1/2; Barcelone, 556.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Billets d'Hivernage pour Royan

On sait que la douceur du climat de Royan en fait une station hivernale réputée à égalité des autres stations hivernales du golfe de Gascogne.

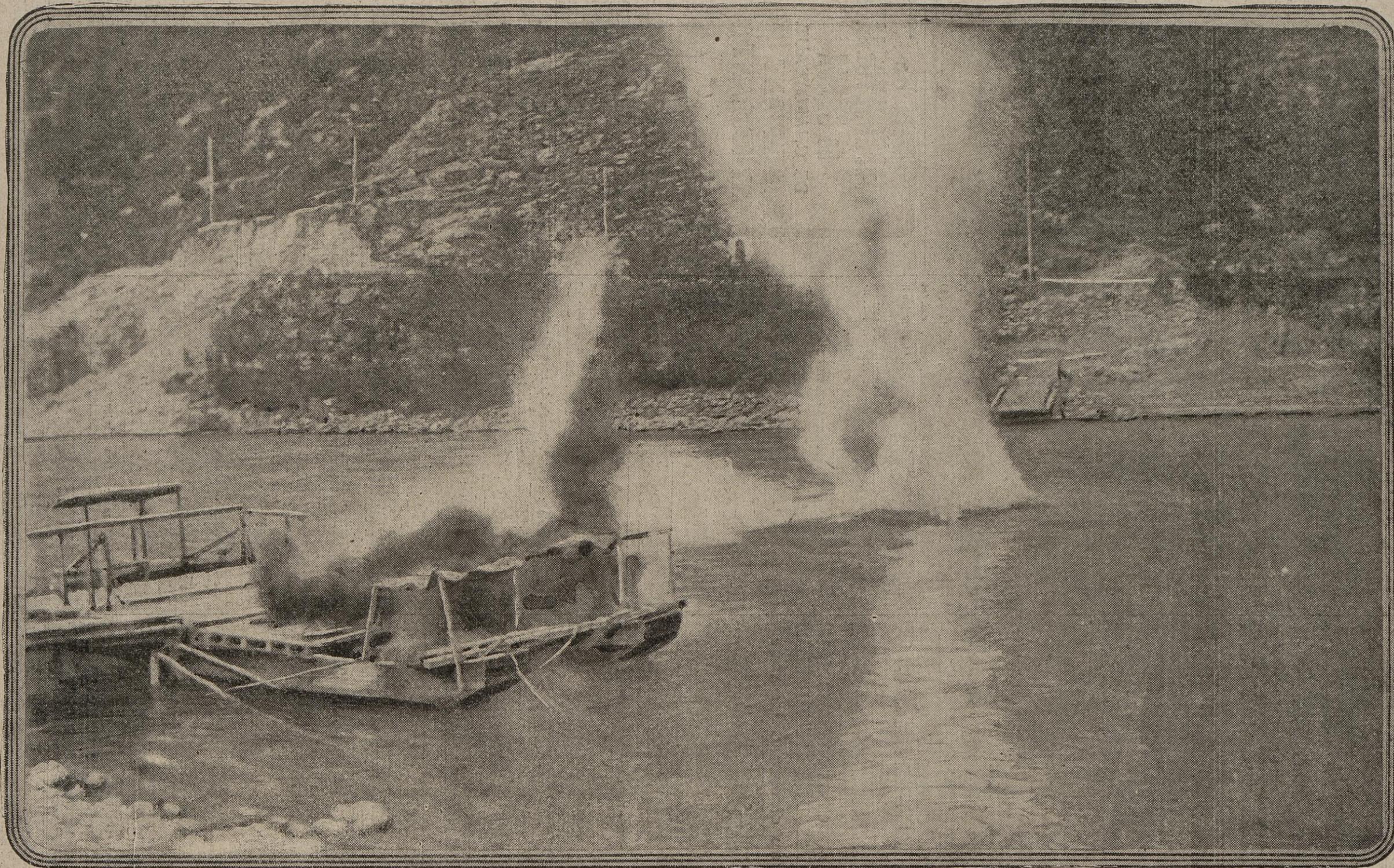
Pour faciliter les déplacements sur cette plage, l'Administration des Chemins de fer de l'Etat a créé des billets spéciaux d'aller et retour individuels dits « Billets d'Hivernage », qui, chaque année, sont délivrés à Paris et dans toutes les gares des lignes du sud-ouest distantes d'au moins 100 kilomètres, pendant la période allant du 1er novembre au mercredi avant la fête des Rameaux.

Les prix de ces billets, valables pendant trente-trois jours, avec faculté de prolongation de trente ou soixante jours, moyennant un supplément de 10 ou de 20 0/0, sont, au départ de Paris, de 68 fr. 40 en 1re classe, 49 fr. 85 en 2e classe et 35 fr. 50 en 3e classe.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volunard.

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT

LA GUERRE SUR LE FRONT ITALIEN



Pour traverser l'Isonzo, nos alliés italiens avaient établi sur ce point un pont de bateaux qui, pendant plusieurs jours, fut en vain le but de l'artillerie ennemie. Les Autrichiens réussirent enfin à détruire ce passage, mais trop tard pour entraver sérieusement l'opération qui avait été décidée par le généralissime.